



Trimestriel
juin 2021
n°58

EDITO DU BOURGMESTRE	3
LES CANETTES, CES EMBALLAGES	5
COMPTE 2020 DE LA COMMUNE	6
FOCUS SUR NOS ECOLES	10
MAISON DES JEUNES	12
ALE NOUVELLE ADRESSE	21
SPORTS ET MOBILITÉ	22
JOURNÉES DU PATRIOTE	25
RÉFORME DE L'ACCUEIL ENFANCE	27
AU FIL DES CONSEILS	28
AU TEMPS JADIS	32
TRIBUNE DES GROUPES	36

Couverture : Pont de Roche à Frêne sur l'Aisne Manhay-Durbuy
Editeur responsable : Philippe Bontemps, Bourgmestre, 13
Grand-Houmart, 6941 Tohogne

DURBUY BULLETIN COMMUNAL

durbuy.be



1000 m2 d'exposition



MOBILIER

Tendances

LA QUALITÉ À PRIX D'AMI



Actuellement,
Grand choix en salons de stock à prix sacrifiés !
Livraison rapide !



SALONS - RELAX - MEUBLES - LITS - PLACARDS - ART. DECORATION



Route de marche 22,

TINLOT

HUY

400 m des
 quatre bras

MARCHE



LIEGE

NANDRIN

Heures d'ouverture : du mardi au samedi de 10h à 18h30 &
DIMANCHE de 13h30 à 18h30

WWW.MOBILIER-TENDANCES.BE - Tél : 085 84 63 26

TRENTE-TROIS ANS AU SERVICE DE LA COMMUNE DE DURBUY : UN SACRÉ BAIL !

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Après 33 ans de bons et loyaux services, Henri MAILLEUX, notre Directeur général, appelé jusqu'en 2012 encore, Secrétaire communal, a pris sa retraite en ce 15 juin.

Originaire de Barvaux, où son papa exerça la profession d'architecte, Henri Mailleux, après des études de droit à l'ULG à Liège, fut d'abord avocat à Marche-en-Famenne, avant de travailler comme secrétaire d'administration au Ministère des Affaires Economiques à Bruxelles. Au début de l'année 1988, Henri Mailleux n'hésitera pas à postuler le poste de Secrétaire communal, devenu vacant. Débute ainsi le 1^{er} avril 1988 une longue et prolifique carrière qui s'est terminée il y a quelques jours.

La fonction de Directeur général, véritable chef d'orchestre au niveau de la Commune, constitue la pierre angulaire de cette administration dédiée entièrement au service de la population et à son développement économique et social. Si pour nombre de personnes, cette fonction reste encore peu connue, elle constitue pourtant un métier de proximité, en contact direct avec la population.

Le Directeur général est également le chef du personnel, composé actuellement rien que pour la Commune de Durbuy, de plus de 200 personnes (employés, ouvriers, exaltante mais parfois aussi bien éprouvante, comme vous vous en doutez, d'autant qu'au cours des dernières décennies, avec la complexification des règlements, décrets, lois et j'en passe, le métier exige toujours de plus en plus de compétences managériales et juridiques de premier ordre. Tout acte posé pour l'administration doit se faire dans le plus strict respect des différentes législations.

Pour ma part, j'ai eu de la chance de travailler avec Henri Mailleux durant toutes ces années puisque je suis rentré au Conseil communal de Durbuy début janvier 1989, au lendemain des élections d'octobre 1988. Mais c'est surtout à partir du 1^{er} avril 2003 que je le côtoierai au quotidien lorsque j'ai succédé à Henri Godelaine, au sein du Collège communal.

C'est en effet, au niveau du Collège communal, dans l'exercice d'un mandat d'échevin, que l'on découvre la véritable fonction de Directeur général. Le Collège, constitué du Bourgmestre et des Echevins,

se réunit un jour par semaine, durant 5 à 6 heures afin d'étudier les dossiers préparés par les différents services communaux sous la direction du Directeur général.

Notre collaboration prendra une dimension encore plus importante quand j'aurai l'honneur et le privilège d'embrasser la fonction de Bourgmestre le 3 décembre 2006. Au sein du Collège communal, dont fait partie le Directeur général en tant que secrétaire, le Collège analyse de nombreux dossiers, qu'ils soient relatifs aux travaux, aux finances, au budget, à l'urbanisme, aux sports, à l'enseignement, à l'économie, au tourisme, aux projets et développements... mais aussi toutes sortes de situations ponctuelles signalées par les habitants de la Commune.

C'est effectivement lors des réunions du Collège que nous essayons de trouver une solution aux multiples problèmes qui se posent au quotidien et de répondre aux nombreuses demandes émanant des habitants de la Commune. Chaque mois, le Directeur général rédige, avec ses différents services, des centaines de délibérations communales qui reprennent le contenu des décisions prises au Collège. Ces délibérations constituent le point de départ de la mise en oeuvre des projets qui seront exécutés soit par les services administratifs et ouvriers de la Commune, soit par des entreprises privées lorsqu'il s'agit de projets d'envergure immobiliers ou de rénovation de voiries par exemple.



Henri Mailleux, jeune Secrétaire communal.



Au lendemain de chaque élection communale, la majorité rédige avec les différents services, le Plan stratégique transversal (PST) qui reprend l'ensemble des projets que la majorité en place désire mettre en oeuvre au cours de la législature. Là encore la fonction de Directeur général est essentielle, puisqu'il est chargé, avec le Comité de direction et les services compétents de la rédaction des dossiers, souvent complexes, qui permettront la mise en oeuvre concrète des projets. Ici encore, la fonction de Directeur général requiert de multiples compétences techniques et juridiques afin que les dossiers puissent être concrétisés dans des délais raisonnables ; dossiers par ailleurs régulièrement soumis à l'approbation des différentes administrations régionales, qui précède l'approbation de la tutelle.

Monsieur Mailleux n'a jamais compté ses heures de service, commençant ses journées à 8h30 pour les terminer très régulièrement à 20h sans jamais récupérer les heures excédentaires prestées. Un exemple de conscience professionnelle que je tiens à saluer ! Ce n'est malheureusement pas toujours le cas comme il se doit de l'être lorsque l'on exerce des fonctions à responsabilités. Mais pour notre Directeur général, être au milieu de ses troupes était primordial.

Au travers de ces quelques propos, nettement insuffisants pour décrire le rôle essentiel qu'a tenu notre Directeur général Henri Mailleux au cours de ces 33 dernières années, je tiens à lui rendre un hommage sincère et appuyé. Notre collaboration a toujours été empreinte de respect mutuel, de cordialité et d'efficacité. Faire les choses au mieux sans se prendre au sérieux est certainement aussi une caractéristique du tandem que nous avons formé ensemble durant ces 18 années de franche collaboration au sein du Collège. Je tiens tout particulièrement à souligner son professionnalisme et la dimension humaine qu'il a su y apporter. Ainsi, former durant autant d'années les nouveaux échevin(e)s qui se sont succédé demande une sérieuse dose de patience et un sens aiguisé de la pédagogie.

Ajoutons à cela, une patience, à toute épreuve, son tact, sa diplomatie qui rendirent pratiquement inexistantes, les moments de crispation, pourtant bien



Henri Mailleux, jeune Directeur général.

compréhensibles de temps à autre, dans la gestion d'une Commune.

Monsieur Mailleux aura connu trois Bourgmestres durant sa longue carrière, Monsieur Jean-Paul Ledoux durant 27,5 ans, Jean-Marie Mottet ensuite durant 2,5 ans, sans compter plus de 20 échevins, plus de cent conseillers communaux... En d'autres termes, si les mandataires passent, le Directeur général reste et assure la continuité du service public communal, en formant les « nouveaux » et en étant la « mémoire vivante » de la vie communale. Qui donc peut se targuer de connaître Durbuy mieux que lui ? Lui qui a œuvré tout au long de sa carrière pour que les habitants de sa Commune s'y sentent bien !

Monsieur le Directeur général, Monsieur Mailleux, cher Henri, un tout grand merci pour ces belles années passées ensemble, moi qui ai été le témoin quotidien de ton travail et de ton attachement à remplir tes missions de la meilleure façon.

Grâce à ton administration, à ta disponibilité et à ton sens du service public, les mandataires politiques qui se sont succédé, ont pu mettre en œuvre leurs programmes et rendre d'innombrables services à la population durbuysienne. L'image de nos 44 villages s'est modernisée au cours de

ces dernières décennies, et la Commune de Durbuy, pour reprendre les propos d'un ancien ministre régional, est l'une des Communes dont on parle le plus au sein du Gouvernement régional wallon. L'aura de Durbuy a largement dépassé les frontières de la Province du Luxembourg et de la Région wallonne. Tu y as contribué en mettant tes nombreuses compétences au service des Collèges et des Conseils communaux au sein desquels tu as vécu bien plus qu'au sein de ta famille. A noter qu'au cours de cette période, le budget communal à gérer est passé de 4 millions d'euros à près de 25 millions !

Je veux enfin, cher Henri, te remercier pour le professionnalisme et l'élégance avec laquelle tu as organisé ton départ. Tu as choisi de nous quitter, non pas le 1^{er} avril, date officielle de ton départ à la retraite, mais tu as décidé de prolonger jusqu'au 15 juin pour permettre à ton successeur, Monsieur Olivier Brisbois, à qui je souhaite la bienvenue, de prendre peu à peu ses marques.

Il y a toujours du regret à voir partir quelqu'un, mais aussi toujours du bonheur à le savoir débarrassé des tracas quotidiens liés à l'exercice de son métier. A partir d'aujourd'hui, cher Henri, ta nouvelle vie t'appartient, ainsi qu'à ta famille, pas à

notre Commune qui t'a déjà beaucoup demandé et beaucoup pris. Tu peux donc partir confiant et serein. Aie simplement une petite pensée pour nous de temps en temps, comme nous en aurons toujours une pour toi. Au nom de la Commune et en mon nom propre, je te souhaite une longue et belle retraite, au sein de ta chère famille.



Mesdames, Messieurs, en cette fin de deuxième trimestre, après 16 mois de restrictions et de contraintes diverses liées à la pandémie Covid-19, lesquelles ont durement impacté nos vies, nos relations sociales et gravement touché de nombreux acteurs économiques de notre société, nous entrevoyons enfin, le bout du tunnel et nous aspirons tous ardemment au plus profond de nous-mêmes, à retrouver la vie d'avant, et c'est bien normal. Mais une fois encore, il ne faudrait pas que les efforts des derniers mois soient ruinés par un surcroît de précipitation. Histoire que nous ne finissions pas à l'automne dans la peau de la cigale de la fable qui, après avoir chanté tout l'été, se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue.

Qu'il me soit à nouveau permis de remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué, parfois en exposant leur propre santé, à la poursuite des activités essentielles... que sont les secteurs médicaux, les services de secours et de police, le secteur de la distribution...

Ayons une pensée particulière pour toutes les familles endeuillées qui, en plus de la perte d'un être cher, n'ont pas pu les accompagner lors de leurs derniers moments. La vie dans les maisons de repos fut particulièrement difficile à gérer et à supporter pour les travailleurs, les résidents et les familles.

A la veille des vacances scolaires, j'ai également une pensée toute particulière envers les étudiant(e)s qui ont vécu leur scolarité dans des conditions extrêmement pénibles, trop souvent seuls devant un écran d'ordinateur, privés de contacts sociaux tant nécessaires à leur épanouissement. Tenez bon et croyez à nouveau dans votre capacité à construire votre avenir, dont dépend en bonne partie le futur de vos aînés.

A l'heure de clôturer cet édit, vous êtes très nombreux à avoir été vaccinés ; néanmoins trop nombreux sont encore ceux d'entre vous qui hésitent à franchir le pas pour diverses raisons qui vous appartiennent. Je ne puis que vous encourager à vous rendre dans un centre de vaccination, car la couverture vaccinale, bien qu'elle progresse, est encore loin de correspondre à cette immunité collective - véritable sésame estival -, qui rassurerait scientifiques et médecins, mais aussi les personnes à risque, fragiles ou âgées. Plus que jamais, c'est nous qui sommes les garants principaux de notre protection et de celle des autres.

Dans tous les cas, je vous souhaite de ressentir le même sentiment de bonheur et de satisfaction que j'ai éprouvé lors de mes deux passages au Wex à Marche-en-Famenne.

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens, en cette fin de mois de juin, je vous souhaite de passer d'excellentes vacances, en profitant pleinement des libertés en partie

restaurées. Trouvez au sein de vos chères familles et entourés de vos ami(e)s, tout le bonheur et la sérénité qui nous sont si chers.

Un attention particulière pour celles et ceux qui traversent des moments difficiles. Dans cette soif de revivre pleinement une vie sociale normale, n'oublions pas de continuer à respecter les consignes afin

de ranger définitivement dans le tiroir des mauvais souvenirs ces mois particulièrement éprouvants que nous venons de traverser. Bonnes vacances à toutes et à tous !

Votre Bourgmestre,
Philippe BONTEMPS.

LES CANETTES, CES EMBALLAGES POLLUANTS ET DANGEREUX !



Durant l'été 2020, à Ramilies et à Pondrome, deux vaches sont mortes pour avoir ingéré du métal provenant de canettes. Et ce ne sont pas des cas isolés, qui se comptent par milliers chaque année selon Inter-Environnement Wallonie.

Les vaches n'avalent évidemment pas les canettes ou les boîtes entières, mais elles ne peuvent pas éviter les morceaux de métal pulvérisés par les machines agricoles et qui se retrouvent dans le fourrage. Et ces bouts d'alu découpent littéralement leurs organes.

Savez-vous qu'une canette met 200 ans pour se dégrader ! Une bouteille en verre,

de 4 à 5.000 ans ! Leur impact sur l'environnement et le cadre de vie, sur la qualité des sols et des cours d'eau, sur la faune... est incalculable.

Certes il y a des campagnes de sensibilisation, de ramassage... Certes, les parlementaires wallons ont approuvé le 3 mai... 2019 à la quasi-unanimité (69 voix et une abstention), un projet de décret visant à lutter contre la délinquance environnementale. Mais il y a surtout de plus en plus du je-m'en-foutisme chez certains individus. Une seule solution à ce fléau : la consigne des canettes.

Le 18 mai dernier, à l'initiative de l'ancien Conseiller régional wallon et actuel Bourgmestre de Hamoir, Monsieur Patrick Lecerf, près de 120 bourgmestres se sont retrouvés en réunion virtuelle avec l'Union des villes et des communes afin de débattre sur la nécessité de mettre en œuvre une consigne sur les canettes. Ce débat existe depuis de nombreuses années au sein du Conseil régional wallon mais il n'a jamais concrètement abouti.

Le système de consigne existe déjà en Allemagne et sera effectif aux Pays-Bas en 2023, preuve s'il en est qu'il est réalisable au niveau d'un pays. Il va de soi que c'est

au niveau de la Belgique que le projet doit se concrétiser et pas seulement au niveau de la Région wallonne uniquement.

Une certitude : nos déchets ne s'évanouissent pas dans la nature. Certes, abandonner sa canette le long d'une route, en pleine campagne, en milieu urbain relève de l'incivilité, et le besoin d'instaurer une consigne serait inutile si tout un chacun respectait son cadre de vie. Outre le fait que les canettes qui jonchent le sol engendrent une pollution, elles constituent un réel danger pour les animaux qui en ingèrent des morceaux lorsqu'elles ont été déchetées et projetées par les débroussaillieuses qui tondent les accotements.

Chaque année, ce sont des milliers de tonnes de déchets que l'on doit ramasser ! Plus de 80 millions d'euros sont consacrés au nettoyage des accotements des routes wallonnes, somme qui pourrait être investie dans des projets bien plus utiles. A Durbuy, nous croisons chaque jour du personnel de l'Atelier Environnement, qui sillonne nos bords de route afin de les nettoyer, tâches bien ingrates mais qui nous ont permis à plusieurs reprises d'être considérés comme une des Communes les plus propres de Wallonie.

Pensons également aux agriculteurs, aux riverains, aux membres des services de voirie qui ont autre chose à faire que ramasser les débris laissés par des sans-gêne... Sans oublier qu'au final, c'est la collectivité qui en pâtit et qui paie !

Gageons que la mobilisation de près de la moitié des Bourgmestres wallons sera entendue au niveau de la Région wallonne afin qu'elle s'investisse enfin très concrètement avec les autres entités fédérées pour instaurer une consigne sur les canettes.

Votre Bourgmestre,
Philippe BONTEMPS.

COMPTE 2020 DE LA COMMUNE DE DURBUY

Comme chaque année à la même période, c'est avec beaucoup de plaisir que je peux partager avec vous les chiffres importants de l'année passée et donc, faire le point sur le compte communal 2020. Cette année, au terme de l'exercice 2020, je vous propose de passer en revue le service ordinaire (fonctionnement), de faire le point sur la situation de la dette communale et de parcourir la situation des réserves et provisions au 31/12/2020.

Le service ordinaire

Le tableau ci-dessous reprend, pour les deux dernières années, les chiffres utiles pour déterminer le résultat de l'exercice propre et le résultat global.

	Compte	
	2019	2020
Résultat reporté des ex. antérieurs	€ 1.551.199,63	€ 1.842.106,08
Résultat de l'exercice propre	€ 749.017,84	€ 625.543,58
Solde des opérations ex. antérieurs	-€ 75.299,29	-€ 358.148,84
Prélèvements <small>(060/95501)</small>	-€ 635.307,92	-€ 540.000
Résultat global*	€ 1.589.610,26	€ 1.569.500,82

COMMENTAIRE

On constate à la lecture de ce tableau, un résultat de l'exercice propre (résultat de l'année 2020) positif de 625.543 €. Le résultat reporté des exercices antérieurs (celui des années précédant 2020) est de 1.842.106 €. Nous avons aussi un solde des opérations lié à l'année 2019 (qui correspond à des factures que l'on aurait dû payer en 2019 mais qui, pour diverses raisons, ont été payées en 2020) pour 358.148€. Et enfin des prélèvements de l'ordinaire vers l'extraordinaire pour 540.000€.

Le résultat global de l'exercice 2020 est par conséquent de 1.569.500 €, quasi identique à celui de l'année précédente. Pour mieux comprendre encore ces chiffres, voici ci-dessous les tableaux des principales dépenses et recettes à l'exercice propre.

Les recettes du service ordinaire :

	2018	2019	2020*	
	Montant	Montant	Montant	Evolution en % par rapport à l'année précédente
Prestations	724.872,84	666.940,43	677.227,78	1,52
Transferts	16.250.365,17	16.481.726,88	16.721.586,53	1,43
Dette	502.970,34	624.602,39	472.560,16	-32,17
Total (ex. propre)	17.478.208,35	17.773.269,70	17.871.374,47	0,55
Ex. antérieurs	1.565.198,61	1.647.576,24	1.941.058,82	15,12
Total général	19.043.406,96	19.420.845,94	19.812.433,29	1,98

Les dépenses du service ordinaire :

	2018	2019	2020*
Personnel	6.560.043,06	6.603.986,16	6.758.296,30
Fonctionnement	4.124.835,29	3.876.831,68	3.907.635,62
Transferts	4.293.862,96	4.407.908,46	4.321.861,81
Dette	2.107.128,62	2.135.525,56	2.258.037,16
Total (ex. propre)	17.085.869,93	17.024.251,86	17.245.830,89
Ex. antérieurs	398.266,05	171.675,90	457.101,58
Prélèvements	465.000,00	635.307,92	540.000,00
Total général	17.949.135,98	17.831.235,68	18.242.932,47

Ces tableaux appellent quelques observations.

LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS EN MATIÈRE DE RECETTES

A l'exercice propre, les recettes ont augmenté d'environ **391.000,00 euros**, soit une hausse de **2 %**.

Comment expliquer cette augmentation ?

- Dotation du « Fonds des communes » : + 115.000€ ;
- montant total de l'IPP : + 100.000€ ;
- précompte mobilier : + 100.000€ ;
- subsides liés au personnel dans le cadre de la création de la nouvelle crèche : + 270.000€.

Il est toutefois important de noter que les taxes perçues en 2020 sont inférieures de 350.000€ par rapport à 2019. En effet, une série de taxes ont été annulées durant l'année 2020 afin de soutenir au mieux les commerçants impactés par la crise sanitaire.

LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS EN MATIÈRE DE DÉPENSES

Les dépenses de l'exercice propre ont augmenté d'environ **411.000 euros**, soit une hausse de **2,3%**.

En ce qui concerne le personnel : + 155.000 euros (sur un montant global de 6.750.000€).

En ce qui concerne le fonctionnement : + 30.000 euros, soit une hausse d'à peine 1% (principalement les dépenses liées au traitement des déchets, parce qu'il y a eu plus de collectes en porte à porte en 2020).

Il est utile de préciser que les dépenses d'énergie (mazout, électricité...) sont en nette diminution : -25.000€ pour le mazout et -60.000€ pour l'électricité.

En ce qui concerne les transferts : -86.000 euros, soit une diminution de 2 %.

Les principales variations par rapport à 2019 sont :

- CPAS : +90.000€ ;
- zone de police : + 30.000€ ;
- zone de secours : -100.000€ ;
- fabriques d'églises : -20.000€.

En ce qui concerne la dette : +120.000 euros, soit une hausse de 5,7%. Il s'agit ici du montant lié à la charge annuelle de nos différents emprunts.

Ce sont donc les différents éléments repris ci-dessus qui peuvent nous aider à expliquer le résultat final à l'exercice propre.

MABEGRA s.a
MATERIAUX GRANDJEAN
 info@mabegra.be www.mabegra.be

- Béton préparé et pompage
- Spécialiste en égouttage
- Stations d'épuration
- Bois du pays
- Matériaux gros œuvre

80 ANS
 1938 - 2018

Bel-Mat



Rue de la Jonction, 20
 6990 Hotton

Tél : 084/46.61.63
 Fax : 084/46.75.87

Hors Pair



Opticien

**LUNETTES
 LENTILLES**



Ouvert du mardi au samedi
 En Charotte 22 - **BARVAUX** - 086 38 74 70

**Appareils
 Auditifs**

Liégeois - Barthélemy
 Centre Auditif
 061/31 47 89



DURECO

COLLECTEUR DE DÉCHETS



info@durecofs.be | 0475/790.772 | Rue de l'industrie 37 | 6940 Barvaux

Philippe
Ludwig

MENUISIER



MENUISERIE GÉNÉRALE
 BOIS PVC ALU
 INTÉRIEURE | EXTÉRIEURE
 ÉBÉNISTERIE



Rue de Heyd, 16 à 6940 WÉRIS | Tél. 086 21 00 58
 Fax 086 21 00 59 | philippe.ludwig@skynet.be



Un restaurant
 au cadre unique,
 enchanteur et
 romantique.

Le restaurant est situé aux portes des Ardennes, dans le village de Heyd, à 10 minutes de Durbuy, Il se trouve juste à côté de l'hôtel insolite La Balade des Gnomes

Salle de jeux pour les enfants | Terrasse

Rowe dè Rèmoleu 20, 6941 Heyd | 0473/20.48.84
 www.lamarmitedestrolls.be | info@lamarmitedestrolls.be

L'évolution de la dette communale

La structure de notre dette est bonne : la durée théorique moyenne de remboursement de l'ensemble de la dette est de 5,7 ans alors que la moyenne pour la Wallonie est de 13 années environ. Les taux sont fixes et bas pour la plupart de nos emprunts. La charge annuelle de la dette propre à la Ville a augmenté en 2020 pour s'établir à 1.750.000€.

Au niveau de la trésorerie

Voici un tableau qui nous donne des infos plus spécifiques au niveau de la trésorerie communale :

- le fonds de réserve ordinaire est de 1.350.000€ (inchangé par rapport à 2019) ;
- le fonds de réserve extraordinaire est de 4.880.225€ (augmentation de +/- 1.340.000€ par rapport à 2019) ;
- la provision pour risques et charges est de 450.000€ (identique à 2019).

Fonds de réserve ordinaire	Solde Initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2019	1.350.000,00	0,00	0,00	1.350.000,00
2020	1.350.000,00	0,00	0,00	1.350.000,00
Fonds de réserve extraordinaire	Solde Initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2019	1.104.867,32	2.920.242,34	480.521,69	3.544.587,97
2020	3.544.587,97	2.492.373,86	1.156.736,37	4.880.225,46
Provisions pour risques et charges:	Solde Initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2019	450.000,00	0,00	0,00	450.000,00
2020	450.000,00	0,00	0,00	450.000,00

CONCLUSION

Comme vous l'aurez constaté en lisant cet article, notre Commune peut être fière de sa santé financière, d'autant plus en cette période difficile que nous traversons avec la crise sanitaire.

Nous avons réussi à maîtriser au mieux nos dépenses, et nos recettes ont augmenté de 2% malgré la suppression de taxes pour plus de 350.000€.

Le résultat du compte 2020 dépasse le million et demi d'euros (1.569.500€ précisément). Notre dette est plus que maîtrisée, tant au niveau de la durée que des taux. Et nos réserves sont bonnes et nous permettent une gestion sereine au quotidien.

Cependant, restons attentifs et prudents comme nous l'avons toujours été car certains éléments non planifiés peuvent parfois avoir un impact négatif sur les résultats. Nous en avons un exemple bien concret avec cette crise du Covid.

A votre disposition,

Fabrice Sarlet
Echevin des finances et du budget

Covid-19 accès à l'Hôtel de ville

→ **CONTINUEZ** à prendre rendez-vous

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et le **mercredi** de 13h00 à 16h30 mais **uniquement** pour les cartes d'identité. Le Service population état-civil est aussi accessible le samedi de 09h00 à 12h00.

**L'accès aux locaux est toujours soumis
à une prise de rendez-vous préalable,
pour tous les services, par téléphone au 086/219.811.**

Portez un masque.

Création d'un livre commun de la M3 à la P2 ...

... en mettant en lien les Alphas et le thème du Centre culturel de la commune, le climat.

L'année passée...

Le lundi matin, les classes de P1-P2 se rassemblaient pour travailler sur des thèmes bien précis et pour synthétiser les idées...



Le vendredi après-midi, les enfants étaient répartis en groupes multi-âges afin de travailler sur la réalisation du livre.

Comment crée-t-on un livre?

On part de la planète Bêtas, on liste nos idées, on les affine, les illustre. On écrit des phrases en utilisant différents outils. À partir de là, nous réalisons la 1^{ère} et 4^{ème} de couverture et nous répartissons les chapitres à réaliser entre les enseignantes.

Concertation entre les enseignantes chaque semaine et planification des tâches à réaliser : le co-enseignement dans notre projet de livre.

Cette année... Un nouveau projet: les capsules vidéos

Nous avons une personne ressource (comédien) pour nous aider à mener à bien ce nouveau challenge.

Ce projet est né car nous n'avons pas eu l'occasion (à cause du confinement) de présenter le travail des enfants aux parents.

Dans ces capsules, les enfants expliqueront les étapes de la création, donneront des idées pour mettre en pratique les conseils donnés aux Bêtas...



L'école communale de Heyd

Le numérique au service des apprentissages

Notre projet numérique prend enfin forme ! Malgré quelques soucis de connexion wifi, plusieurs classes ont déjà pu profiter de diverses activités.

Les maternelles jouent à quelques jeux avec les Alphas. Ils ont aussi commencé à réaliser un abécédaire. Pour ce faire, ils utilisent les tablettes pour apprendre à faire

des photos et à les mettre en page.

Les classes de P3-4-5-6 ont, chacune à leur tour, créé quelques jeux sur les tables et la conjugaison. Les enfants ont travaillé par groupe de 2. Ils ont ensuite pu s'y entraîner grâce à un partage de ceux-ci sur leur classe «Teams».

Les élèves de P1 ont joué à quelques



jeux de lecture et utilisent maintenant régulièrement l'application de lecture «Lalilo», tout comme les P2.

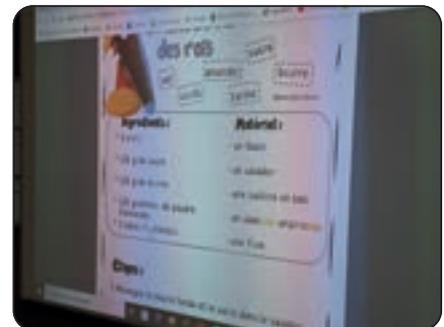
Enfin, des rallyes-lecture sont utilisés sur tablettes dans plusieurs classes de primaire: l'élève lit un livre, un documentaire ou une BD (en version papier ou en ligne) et répond au questionnaire correspondant sur l'application.

Les enfants raffolent de ces activités !

Un projet lecture, un nouveau mode de fonctionnement

Les classes de M3-P1-P2 participent depuis le début de l'année à un projet sur la lecture en partenariat avec l'UMons et Henallux Bastogne. Chacune des classes bénéficie de 2 périodes de travail spécifique autour de la phonologie, la lecture et l'écriture.

Les M3 travaillent actuellement sur la réalisation d'un abécédaire (projet lié également au numérique) et font des ateliers de phonologie et de lecture avec les Alphas.



Les élèves travaillent en autonomie sur des activités d'écriture, de lecture et d'écoute adaptées à leur niveau. Ils sont très motivés par la diversité du matériel mis à leur disposition et par le fait de pouvoir choisir leur activité dans chacun des centres. Une belle découverte de ce nouveau mode de fonctionnement !

L'école communale de Tohogne

Sentier au naturel

Nous, élèves de P3 et P4, avons planté des arbres et des arbustes dans le cadre du projet «Sentier au naturel».

Ce projet favorise la biodiversité sur un chemin public que nous avons adopté près de l'école !

Nous avons planté un cerisier et un noisetier au début du sentier à côté du parking pour les parents.



Nous avons planté des framboisiers, des cassis, des charmes, des saules... tout le long du chemin.

Madame Laffineur nous a beaucoup aidés ainsi que quelques ouvriers de la commune.

L'asbl «Tous à pied» nous a offert deux nichoirs que nous avons mis en place !

Nous n'avons pas fini le travail : nous



Les élèves de P3 et P4 de l'école communale de Barvaux

Excursion au musée du Malgré-tout

Très belle journée au musée du Malgré-tout à Treignes. Les élèves de 3-4-5-6 ont pu enrichir leurs connaissances sur la vie durant la préhistoire en participant à

différentes animations sur le feu, l'habitat, les matériaux utilisés, le tir au propulseur et les peintures rupestres. Une super journée selon les dires de chacun.



Opération « Un jour au Parlement de Wallonie »

Le lundi 17 mai, les élèves de P5 et P6 ont participé à une journée «à la découverte du Parlement de Wallonie». En classe, ils avaient tout d'abord fait la connaissance de Monsieur le député René Collin, qui avait gentiment accepté de venir leur expliquer ce qu'était un décret, comment il était rédigé, adopté ou rejeté. Ensuite, ce fut à leur tour de préparer le leur, le sujet choisi étant la pollution par les emballages. Après une réflexion par petits groupes, c'est en-

semble qu'ils ont rédigé le texte. Le jour J, après la visite du bâtiment et les explications sur le fonctionnement du Parlement, ils ont retrouvé Monsieur Collin et ont endossé le rôle de petits parlementaires en participant à toutes les étapes pour l'adoption de leur travail. Ce fut une expérience très riche qui restera gravée dans leur mé-



moire et, qui sait, engendra peut-être de futures vocations. Encore un grand merci à Monsieur Collin pour sa gentillesse et son dévouement.

L'école communale de Bomal

DES STAGES À LA MAISON DES JEUNES !

TU AS ENTRE 12 ET 18 ANS ?
TU AS ENVIE DE BOUGER
CET ÉTÉ ?

La Maison des jeunes de Durbuy te propose cinq stages :

♦ Du 05 au 09 juillet, de 9h à 16h30 :
« **Cirque et multi** »

Viens t'initier ou te perfectionner dans différentes disciplines du cirque : jonglerie, diabolo...

♦ Du 12 au 16 juillet :

« **DJ et Break dance** »

Viens te glisser dans la peau d'un DJ! Tu vas mettre une ambiance de folie. Envie de découvrir un nouveau style de danse? Faire des acrobaties et des figures au sol? Ce stage est fait pour toi !

♦ Du 26 au 30 juillet :

« **Graff'** »

Observé depuis des milliers d'années sous diverses formes, le graffiti est un support d'expression et de manifestation grande nature. Nous te proposons de venir t'exercer... Du croquis sur la feuille au panneau et du panneau au mur.

♦ Du 02 au 06 août :

« **Cuisine et mode** »

Le matin, cuisinons ensemble ! L'après-midi, viens créer, imaginer, confectionner... Inscription souhaitée pour le 01/07.

♦ Du 09 au 13 août :

« **Création audiovisuelle** »

Tu as envie de découvrir l'univers des médias en participant à la création d'une capsule vidéo collective ? Viens t'essayer aux différents rôles d'une équipe de tournage, devant et derrière la caméra. Inscription souhaitée pour le 01/07.



COMMENT T'INSCRIRE

0478/79.42.14

maisondesjeunesdedurbuy@gmail.com

➔ Ta participation financière confirme ton inscription. Elle ne doit pas être un frein à ta participation, nous pouvons en discuter.

➔ Les stages se tiendront sous réserve d'un nombre minimum de participants.

TOUS LES STAGES
SONT AU PRIX DE 50€.





L'ADL est allée à leur rencontre ...

Retrouvez les interviews complètes de ces acteurs économiques locaux, ainsi que celles d'une centaine d'autres, sur le site Internet de la Commune : www.durbuy.be/temoignages.

Si, vous aussi, vous pensez que votre activité mérite un petit coup de projecteur, prenez contact avec l'équipe de l'ADL (adl@durbuy.be ou 086/219.841) qui se fera un plaisir de vous rencontrer.



A-F Neuville & R. Grégoire
Cycles Grégoire
à Barvaux

R. Grégoire a ouvert son magasin de vélos en 2011, dans un marché dopé par l'apparition du vélo électrique et l'essor du VTT. Une aubaine pour ce mécanicien qui souhaitait vivre de sa passion, le vélo ! Son leitmotiv ? Du matériel de qualité, ainsi qu'un service personnalisé et de proximité qu'il assure à sa clientèle avec son épouse. Saviez-vous qu'ils acceptent les chèques-commerces de Durbuy dans leur magasin ?



Notre partenaire concours sur Durbuy Commerces en mars 2021

Catherine Benoit
Fée comme ci, fée comme ça
à Bomal

Diplômée "Conseillère en éducation bienveillante", C. Benoit a à cœur d'aider toutes les personnes qui le désirent à avoir des relations plus calmes et sereines avec leur(s) enfant(s). Aujourd'hui, elle donne aussi des conférences déclinées en différentes thématiques. Saviez-vous que c'est grâce à une remise en question personnelle sur l'éducation qu'elle donnait à ses enfants qu'elle en a fait son métier ?



Notre partenaire concours sur Durbuy Commerces en avril 2021

Géraldine Jourdan
Chèvrerie de Borlon
à Borlon

Sa passion pour les chèvres a orienté les choix de vie de G. Jourdan qui, il y a 4 ans, s'est lancée dans l'élevage de chèvres, ainsi que la fabrication et la vente de fromages à Borlon. Aujourd'hui, son élevage certifié bio compte une trentaine de chèvres et est labellisé « Nature & Progrès ». Saviez-vous qu'elle organise régulièrement des visites de son exploitation ?



Caroline Sébille
Sage-femme indépendante
à Oppagne

Dotée d'une expérience de 17 années au sein d'une maternité, Caroline Sébille accompagne les couples à accueillir au mieux leur bébé en répondant à toutes les questions qu'ils se posent. Elle assure aussi le suivi postnatal à domicile pendant un an, en collaboration avec le pédiatre et/ou l'ONE. Saviez-vous que 6 consultations postnatales sont 100% remboursées par la mutuelle ?

ECHOS DES TRAVAUX

PONT DE SEPTON

Une sympathique réalisation de la main-d'oeuvre communale, qui améliore considérablement le cadre de vie de l'endroit. Félicitations !



VOIRIE AGRICOLE À HOUMART

Un superbe chantier réalisé dans le cadre des voiries agricoles subsidiées par la R.W. Ces travaux permettront aux agriculteurs d'accéder plus aisément dans leurs campagnes, les promeneurs et les amoureux de la nature pourront bénéficier d'une magnifique promenade à la découverte de paysages de toute beauté.



Le coût de ces travaux s'élève à 223.000€ tvac, avec un subside de 60%. Un chantier de ce type constitue un bel exemple de synergie entre l'agriculture et le tourisme durable, tout en utilisant rationnellement les deniers publics.

PONT DE ROCHE À FRÊNE

Ce pont situé sur l'Aisne est mitoyen aux communes de Manhay et Durbuy. Sa rénovation s'imposait et, les charges incombant aux deux entités, nous avons travaillé à part égale avec Manhay. Les travaux réalisés sur fonds propres pour un montant total de 190.000€ tvac sont terminés et donnent un aspect épatant et enchanteur à ce site magnifique.

C'est ce pont qui illustre la couverture de ce bulletin.

ZONES LATÉRALES À BARVAUX

Ce premier dossier du PIC 2019-2021 est pratiquement terminé. Il nous donne un résultat aéré, quelque peu magique, et sécurise les usagers de la mobilité douce le long de la route de Durbuy. C'est un grand pas en avant dans les futurs plans de mobilité douce et pour le maillage futur des voies lentes et sécurisées. Le coût des travaux est de l'ordre de 380.000€ tvac.



A VOS AGENDAS :

- Fin juin, début du chantier Bomal-Izier;
- dans le courant du mois de juin, des enduisages seront réalisés sur différentes voiries communales pour un montant d'environ 130.000 € tvac :
 - Avenue des Bergers à Bomal ;
 - Houmart village ;
 - Chardonfosse à Septon ;
 - Voie Michel à Barvaux ;
 - Rue des Comtes de Luxembourg à Barvaux ;
 - Liaison Tohogne-Verlaine (rue Pyramide).

Freddy Paquet
Echevin des travaux

LE SERVICE DES PHOTOCOPIES

NOUVELLE ADRESSE

Le service des photocopies de la Ville de Durbuy a quitté ses bureaux de Heyd durant le mois de mars pour s'établir dans l'ancien Hôtel de ville, Grand Rue 24 à Barvaux S/O. Il se situe dans les anciens bureaux de l'état civil.

LE SERVICE EST OUVERT
LES LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI
DE 08H00 À 12H00.

Vous pouvez vous y présenter pour différents travaux de photocopies à titre privé (travaux de fin d'étude, par exemple...).

Véronique Balthazard
Echevine



DURBUY

CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS

13, Basse-Cour - 6940-Durbuy
courriel : ccca@durbuy.be
Internet : ccca-durbuy



"Le Conseil Consultatif Communal des Aînés est à votre écoute"

- par courriel → ccca@durbuy.be
- par voie postale → 13, Basse-cour - 6940 Durbuy
- directement à la Maison communale → courrier à déposer à l'Accueil ou dans la boîte aux lettres

De nombreuses informations peuvent vous intéresser sur notre site : ccca-durbuy
Par exemple, le **086/219 640** du Forum de la Mobilité, indispensable dans notre région.





BATIMMOVAN
S.A. CONSTRUCTION - RENOVATION
MAISONS OSSATURE BOIS & CHALETS

www.batimmoval.be
info@batimmoval.be - 08446.65.16 Rue P+4 Ligné 40 - 6940 BARVAUX

CLÉS SUR PORTE
TRANSFORMATIONS
TERRASSES
BARDAGES
GARPORTS
PERGOLAS
WELLNESS




Déco NV Nicolas Vrancken

Peintre en bâtiment
Intérieur et extérieur

Tapissage, pose de revêtements de sol, parquets massifs et flottants, tapis-plain, cloisons et faux-plafonds, isolation, ...

0478 75 56 89 • 086 49 99 24
Pas-Bayard 5 - 6940 Durbuy • vrancken.nicolas@gmail.com
www.deco-nv.be




TOUT POUR L'AUTO ET L'INDUSTRIE

Tél. : 086 43 43 71 • info@proautodistribution.be
Route de Marche 89a, 6940 Barvaux

Gedimat
Au cœur de l'ouvrage.

- du Lundi au vendredi de 7h30 à 12h et 13h à 17h30
- samedi de 8h à 12h

Gedimat COMOBE
Rue de l'Industrie 13 - 6940 Barvaux-sur-Ourthe
Tél. 086 21 35 71 - Fax 086 212 720
comobe@skynet.be - www.gedimat.be



TOITURE
CHARPENTE
COUVERTURE
MENUISERIE

0497 24 62 67
086/49.00.75

RUE DE BIHAY 31 - 6941 HEYD (DURBUY)
sprlcoronetst@yahoo.fr



Assurances
Banque Crelan
Fiscalité / FWA

ProConseils
ASSURANCES ET BANQUE CRELAN

www.proconseils.be

Barvaux
En Charotte, 15
6940 Barvaux-sur-Ourthe
Tél. 086 21 26 96 | Fax. 086 21 40 96
barvaux@proconseils.be

À vos côtés.
Maintenant et demain.



Le Raccourci
vers l'informatique

Conseils • Vente • Entretien • Réparations
PC toutes marques • Apple
Réseau • Hébergement • Création de site

Ouvert du mardi au vendredi de 14h00 à 18h00

Chainrue, 18 - 6940 Barvaux-sur-Ourthe • 086 40 10 93
www.barvaux-informatique.be
info@barvaux-informatique.be

Mazout Destrée
Borlon - Seron - Adam

084 46 66 48
Possibilité de plan budgétaire

HOTTON - EREZÉE - LA ROCHE

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS



Durant 13 ans, Roger Courtois et Yvette Clette ont assuré la présidence et la trésorerie de la FNC section Durbuy et environs.

Ils se sont investis dans cette mission, se rendant disponibles et s'impliquant dans chacune des sorties et des manifestations organisées sur Durbuy et ses environs. Nous tenons du fond du cœur à leur dire MERCI !

Pour leur succéder, c'est une jeune et dynamique personne qui a décidé de reprendre le flambeau.

Madame Amélie Noël sera donc la nouvelle présidente de la FNC Durbuy et elle sera secondée par Monsieur René Noël, vice-président.

Amélie a accepté d'assurer cette fonction pour perpétuer le souvenir de toutes les personnes qui se sont battues avec courage et honneur pour notre patrie.

Il s'agit de notre histoire et le souvenir de celles et ceux qui se sont sacrifiés ne peut en aucun cas tomber dans l'oubli. C'est notre devoir à tous d'en entretenir la mémoire.

UNE PAGE FACEBOOK « ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES FNC DURBUY ET ENVIRONS » A ÉTÉ CRÉÉE, AINSI QU'UNE ADRESSE MAIL FNCURBUY@GMAIL.COM, AFIN DE VOUS PERMETTRE DE COMMUNIQUER ET DE TROUVER TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION.

Véronique Balthazard
Echevine



Amélie Noël, nouvelle présidente de la FNC

Du bon usage d'une tondeuse à gazon automatisée



Faites de votre jardin un espace de vie, pas de mort...

L'emploi de tondeuses automatisées sera prochainement autorisé uniquement dans la période de la journée comprise entre deux heures après le lever du soleil et deux heures avant son coucher.

Avant toute utilisation d'une tondeuse automatisée, le fil ou câble périphérique permettant de délimiter le périmètre de tonte doit être installé en retrait et à une distance raisonnable des arbustes, buissons ou haies du jardin susceptibles d'abriter un hérisson, empêchant ainsi les tondeuses de passer sous les frondaisons.



AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE NORD-LUXEMBOURG ASBL

➤ QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence immobilière sociale Nord-Luxembourg est une A.S.B.L. agréée et subsidiée par la Région wallonne qui a pour mission de promouvoir la mise à disposition de logements décents et à loyer abordable, à des ménages en état de précarité, ou disposant de revenus modestes, tout en apportant à ces personnes un accompagnement social. L'AIS Nord-Luxembourg fait partie des 32 A.I.S. qui desservent 95% du territoire wallon.

En 2019, l'AIS Nord-Luxembourg disposait d'un parc immobilier composé de près de 400 logements répartis sur un territoire composé de 18 communes :

- | | | |
|--------------|--------------|-----------------|
| - Bastogne | - Hotton | - Nassogne |
| - Bertogne | - Houffalize | - Rendeux |
| - Durbuy | - La Roche | - Sainte-Ode |
| - Erezée | - Libramont | - Tenneville |
| - Fauvillers | - Marche | - Vielsalm |
| - Gouvy | - Manhay | - Vaux-sur-Sûre |

➤ NOTRE FONCTIONNEMENT

Pour remplir sa mission, l'AIS joue le rôle d'intermédiaire entre des propriétaires-bailleurs et des candidats locataires en situation fragilisée qui éprouvent des difficultés à trouver un logement financièrement adapté sur le marché locatif traditionnel.

Par le biais d'un mandat de gestion, l'AIS se charge de gérer des logements pour le compte de leur propriétaire, public ou privé, dans le but de les proposer en location à des ménages dans le besoin.

En collaborant avec l'AIS, les propriétaires-bailleurs acceptent de louer leur bien à un loyer inférieur à celui qui pourrait être perçu dans le circuit privé et reçoivent en contrepartie plusieurs avantages et garanties.

➤ A QUELLES CONDITIONS PUIS-JE CONFIER MON LOGEMENT ?

Afin de pouvoir être pris en gestion, tout logement doit obligatoirement répondre aux conditions suivantes :

- être situé sur le territoire d'une AIS (voir la liste des communes) ;
- être affecté à un usage résidentiel, en conformité avec les règles urbanistiques en vigueur ;



- respecter les normes en matière de sécurité, salubrité et surpeuplement régies par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 30 août 2007 ;
- respecter les attentes propres à l'agence immobilière sociale, déterminées lors d'une visite du bien concerné ;
- disposer de toutes les attestations obligatoires (électricité, gaz, PEB, sécurité incendie...).

► LES INTERÊTS EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE

Pour combler l'éventuel manque à gagner relatif au loyer pratiqué par l'AIS, une série d'avantages et de garanties vont être octroyés au propriétaire. Ceux-ci confèrent au propriétaire, de façon constante, une véritable **sécurité** et **tranquillité** dans la location de son bien immobilier.

- **La garantie de percevoir 100% des revenus locatifs annuels** et ce, dès l'entrée du 1^{er} locataire. L'AIS garantit le paiement du loyer chaque mois, même en cas de vide locatif.
- **La garantie de l'état des lieux du bien** (au-delà du montant de la garantie locative du locataire). L'AIS couvre tous les dégâts locatifs, qui sortent de l'usure normale du bien, pouvant être occasionnés pendant la durée de mise en gestion.
- **L'exonération totaleⁱ du paiement du précompte immobilier** pour le ou les logements concernés et ce, pendant toute la durée de mise en gestion de ceux-ci. Néanmoins, l'exonération débutera à partir de l'exercice d'imposition qui suit celui de l'année de signature du mandat et c'est la date de signature du contrat de gestion qui fait foi : par exemple, avant le 31.12.2019 pour l'exercice d'imposition 2020.
- **Une gestion complète des locations** pour le compte du propriétaire. L'AIS devient le seul et unique interlocuteur pour les locataires et prend en charge toutes les tâches administratives liées à la location (visites, état des lieux, signature et enregistrement des baux de location, suivi des locataires dans l'occupation du bien, décomptes des charges...).
- **Une maintenance technique de l'immeuble** à travers la gestion de toutes les tâches liées à l'entretien du bâtiment et de ses divers équipements (constat et gestion de problèmes techniques, gestion et suivi des entretiens, commande et réception de petits travaux...).
- **La prise en charge de l'assurance habitation par l'AIS** pour le compte du locataire.
- **Un conseil et/ou un accès à certaines solutions pour le financement de travaux :**
 - ✓ aide financière sous forme de prêt et subvention via le Fonds du logement wallon jusqu'à 90.000€ par logement ;
 - ✓ réduction d'impôt pour travaux de mise en conformité ou rénovation jusqu'à 1.200€/an pendant 9 ans ;
 - ✓ taux de TVA réduit à 12% pour l'acquisition ou la construction de biens neufs.

►► POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ-NOUS !

AVENUE DE LA TOISON D'OR 21
6900 MARCHE-EN-FAMENNE

TEL : 084/45.76.74

MAIL : AIS-NORDLUX@SKYNET.BE

ⁱL'exonération sera partielle (environ 35%) dans le cas où le propriétaire est une personne morale.

Venez profiter d'un moment entre amis ou en famille à la

TAVERNE INTERNATIONALE.

Un endroit chaleureux qui vous accueille à Bomal sur Ourthe.

Vous pouvez profiter d'une veranda avec lounge.
Une terrasse couverte et une le long du Ravel qui relie Bomal à Durbuy.
Aire de jeux pour enfants avec trampoline et chateau gonflable.
Cloturée pour la sécurité des enfants



Adresse:

Rue pré Cawiai 3 - 6941 Bomal s/O

Horaires: Restaurant de 9h à 21h
7/7 jours | Taverne de 9h à 23h



Restaurant familial



cuisine traditionnelle



Facile pour les groupes - Salle climatisée

Petit Barvaux 1, 6940 Durbuy | 086 40 02 65 Chez Marie



FLORINE ZORATTI
Institut de beauté

0494159353

florinezoratti@gmail.com

Grand rue 46 6940 Barvaux.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h-18h,
samedi de 9h-14h, fermé le mercredi).

- Analyse de peau, coaching et soins visage 100% personnalisés.
- Pédicure médicale (orthonyxie, reconstruction d'ongles, pieds diabétiques,...)
- Onglerie
- Epilations et épilations définitives au laser.
- Technique de soins anti-âge (HIFU, microneedling).
- Cryolipolyse.

Nathalie Dehard



Tél. 0474 466 896

nathalie.dehard@gmail.com

www.haptonomieomonde.com

« Accueillir et découvrir bébé autrement »

Haptonomie prénatale et postnatale
Méthode Ballon Forme ©
Massage prénatal et postnatal
Massage bébé



Maison Pal Ange
HOTEL & RESTAURANT DURBUY

086 433 110 - www.maisonpalange.be

Pharmacie
Tilman



Lu. - Ven. 08h-19h (Non stop)
Sa 09h-18h (Non stop)

Pharmacie Tilman

Distributeur produits pharmaceutiques 24h/24 7j/7

Un produit n'est pas disponible lors de votre passage à la pharmacie ? On vous le dépose **GRATUITEMENT**

Rue de fleurie 1 - 6941 Bomal | commande@pharmacietilman.be

086 21 11 71 | 0477 74 16 98



Relevé de terrains et bâtiments
Mission d'architecture
Mission PEB
Expertise et Conseil
Photogrammétrie par drone

086 21 35 27 | www.pinson.be



« Nous vous soutenons avant, pendant et après les obsèques »

084 46 62 11 | Disponible 24h/24h et 7/7

Funérailles, crémations et assistance en formalités après funérailles

084 46 62 11 | pollaffut-heerwegh@dela.be
www.centrefuneraire-laffut-heerwegh.be

Partenaire de DELA
DFA1 BV - RPM 0412 937 710

Centre Funéraire
Pol Laffut & Heerwegh



L’ALE DE DURBUY déménage...

Comme le Service des photocopies de la Ville évoqué par ailleurs, l’Agence locale pour l’emploi déménage elle aussi de Heyd vers Barvaux, dans l’ancien Hôtel de ville plus précisément.

L’ALE rend des services à la population, en proposant diverses aides non rencontrées par les circuits réguliers du travail, à un tarif avantageux. Elle permet ainsi à des demandeurs d’emploi d’exercer une activité en attendant de trouver un travail.

Vous découvrirez ci-dessous les listes d’activités proposées aux particuliers, aux associations non commerciales, aux écoles et aux établissements publics.

Pour tout renseignement, contactez Catherine TATON, du mardi au vendredi entre 9 h00 et 12 h00 au 086/219.611 ou 0471/417260, et sur rendez-vous, Grand’rue, 24 à BarvauxS/O.

Véronique Balthazard
Echevine de l’emploi

Les personnes physiques

- Entretien du jardin
- Surveillance et accompagnement
- Formalités administratives
- Petits travaux d’entretien et réparation

Remarques :

- ✓ Activités non exécutées par le circuit de travail régulier
- ✓ Pas de travail dangereux
- ✓ Lieu d’occupation en Wallonie
- ✓ Pas de travaux dangereux
- ✓ Protection de la durée du travail

Les associations non commerciales et sportives

- Mise en ordre et nettoyage avant ou après une activité
- Accueil, surveillance de parking lors d’une manifestation
- Accompagnement, surveillance et initiation à certains loisirs
- Entretien des abords
- Aide à l’accueil des SDF
- Tonte des terrains de sports...

Remarques :

- ✓ Activités non exécutées par le circuit de travail régulier
- ✓ Lieu d’occupation en Wallonie
- ✓ Pas de travaux dangereux
- ✓ Protection de la durée du travail

Les établissements d’enseignement

- Animations et activités parascolaires
- Surveillance et accompagnement d’enfants à des activités de loisir
- Accueils des enfants avant et après l’école
- Aide au ramassage des enfants effectué en bus scolaire
- Aide aux associations de parents
- Aide lors d’organisation de journées portes ouvertes...
- Et toutes les activités au profit des assoc. non commerciales

Remarques :

- ✓ Activités non exécutées par le circuit de travail régulier
- ✓ Dans le respect du pacte scolaire
- ✓ Lieu d’occupation en Wallonie
- ✓ Pas de travaux dangereux
- ✓ Protection de la durée du travail

Les autorités locales

- Protection de l’environnement
- Nettoyage à la suite d’intempéries
- Embellissement du cadre de vie
- Repérage d’immeubles abandonnés
- Classement d’archives
- Aide à la distribution de repas
- Aide ponctuelle aux services communaux

Remarques :

- ✓ Activités non exécutées par le circuit de travail régulier
- ✓ Lieu d’occupation en Wallonie
- ✓ Pas de travaux dangereux
- ✓ Protection de la durée du travail

SPORTS ET MOBILITÉ

Voici quelques nouvelles des dossiers sportifs en cours sur notre commune...

CLUB DE TENNIS DE BARVAUX

Comme vous le savez certainement, l'année dernière le Club de tennis de Barvaux a reçu un subside de plus de 1.200.000€ pour la réalisation de ses nouvelles installations, qui prendront place sur le site de l'ancien terrain de football de Durbuy.

Les différents lots de ce marché ont été attribués et les travaux commenceront dans les prochaines semaines.

CLUBS DE FOOTBALL D'IZIER ET D'OPPAGNE

Fin avril, nous avons reçu une excellente nouvelle pour le football communal ! En effet, deux dossiers en attente d'un accord de subsides ont reçu une réponse positive.

C'est un montant d'un peu plus de 750.000€ qui a été octroyé par Infrasports pour la reconstruction d'un bâtiment polyvalent à Izier, intégrant les installations du club de football. Ce subside vient s'ajouter au montant de 812.000,00 € déjà octroyé via le programme P.C.D.R.

En même temps que pour le dossier d'Izier, nous avons eu le plaisir de recevoir une réponse positive pour le projet du club d'Oppagne ! Dans le cas présent, c'est un subside de 145.000 € qui sera affecté :

- au remplacement de l'éclairage actuel (vétuste) par un nouveau équipé de LED ;
- à la reconstruction complète de la tribune existante ;
- à l'aménagement de l'accès et du bâtiment actuel aux P.M.R.

Pour ce premier semestre de l'année, nous pouvons clairement dire que nous avons été « gâtés » par le ministre des sports, Monsieur Jean-Luc Crucke.

Espérons que, pour le second semestre, nous aurons autant de chance car deux dossiers majeurs sont en attente de subventions. Il s'agit des travaux de rénovation de notre piscine communale ainsi que la rénovation et l'agrandissement des infrastructures du club de football de Petit Han.

Au niveau de la piscine justement, les choses avancent malgré tout car le cahier spécial des charges a pu être lancé et les offres des différents soumissionnaires sont déjà rentrées à l'administration ! Actuellement, le bureau d'études chargé du projet analyse l'ensemble des documents afin de déterminer les entreprises qui réaliseront les travaux.

La mobilité à Durbuy

Bonne nouvelle au niveau de la mobilité sur la commune.

La Ville de Durbuy a aussi été retenue parmi les « *Communes pilotes Wallonie cyclable* » et un montant de 300.000 € à titre de subside nous a été octroyé.

Celui-ci vise la mise en œuvre d'un plan d'investissement « *Wacy* » (aménagement d'infrastructures cyclables) et d'un audit de la politique cyclable, à réaliser en 2021 avec une actualisation en 2023.

C'est une très bonne chose pour la commune car de plus en plus de cyclistes circulent sur nos voiries. Ce subside va nous permettre d'aider encore davantage ces derniers à se déplacer en toute sécurité. Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain bulletin communal lorsque nous aurons plus d'informations concrètes à vous donner.

DURBUY, SMART CITY

Depuis plusieurs mois, le Collège est en réflexion sur l'avenir de Durbuy au niveau de la gestion et de la circulation des véhicules dans et aux abords de Durbuy-Vieille-Ville.

En effet, Durbuy est un peu victime de son succès, et de plus en plus de visiteurs s'y rendent en voiture, en bus, à moto ou à vélo pour la visiter, y flâner, ou simplement y boire un verre en terrasse...

Afin de gérer au mieux cet afflux parfois massif de véhicules en tous genres, il est important de s'équiper d'outils modernes. Mais que signifie exactement le concept de « *Smart City* » ?

Une ville intelligente (en anglais « *smart city* ») est une ville utilisant les technologies de l'information et de la communication pour améliorer la qualité des services urbains. D'autres termes ont été utilisés pour des concepts similaires : ville connectée, cyberville, ville numérique, communautés électroniques...

Une « *ville intelligente* » est une zone urbaine qui utilise différents capteurs électroniques de collecte de données pour

fournir des informations permettant de gérer efficacement les ressources. Les données collectées sont traitées et analysées pour surveiller et gérer les systèmes de circulation et de transport, mais aussi les centrales électriques, les réseaux d'approvisionnement en eau, la gestion des déchets, les systèmes d'information etc.

Dans notre cas, nous nous limiterons dans un premier temps à la gestion de la circulation et l'optimisation de l'utilisation des différents parkings de la ville.

Concrètement, cela signifie que chaque parking sera équipé d'un système de comptage qui permettra de connaître en temps réel le nombre de places disponibles. Ces informations seront renvoyées sur différents panneaux installés aux entrées de la ville mais aussi sur des applications telles que « *Durbuy en poche* » par exemple.

Ainsi, un visiteur souhaitant se rendre à Durbuy pourra savoir en arrivant à quelques kilomètres de la ville si des places de parkings sont disponibles, où et en quel nombre.

Nous pourrions aussi installer des caméras qui permettront de surveiller certains endroits spécifiques afin de les sécuriser davantage ou d'aider la police dans ses missions lors de certaines manifestations.

La première phase de ce programme se déroulera au niveau du parking « *Pré Georis* » et consistera au placement de barrières automatiques permettant le comptage des places disponibles mais aussi la mise en place d'un système de paiement pour les visiteurs non domiciliés dans la commune.

En effet, une des particularités de ce système sera que les habitants de Durbuy pourront toujours accéder GRATUITEMENT à ce parking en s'inscrivant au préalable sur un site ou à l'accueil de l'administration communale. Lors de cette inscription, le numéro de plaque d'immatriculation sera enregistré dans une base de données et lorsque son propriétaire se rendra au parking, une caméra lira la plaque et la barrière s'ouvrira automatiquement sans que le conducteur ne doive déboursier le moindre cent.

Nous vous donnerons bien entendu toutes les informations en temps utile sur l'avancement de ce projet.

Fabrice Sarlet
Echevin des sports
Echevin de la mobilité



CET ÉTÉ AU PARC DES TOPIAIRES, LES ARTISANS FERONT LEUR SHOW



Les artistes et artisans de notre commune viendront vous étonner par leurs talents divers et variés.

Depuis quelques années déjà, l'équipe du Parc des topiaires a le plaisir de mettre en valeur les artistes régionaux lors de différentes expositions. En effet, chaque mois un artiste prend place dans la salle de la cafétéria et vous présente le fruit de son talent.

La pandémie qui nous touche depuis 2020 nous a tous affectés d'une manière ou d'une autre. C'est pourquoi nous avons voulu aider le secteur culturel à notre échelle.

Nous avons donc décidé de mettre en place des week-ends de l'artisan durant la saison touristique et ce, jusque fin septembre.

Un ensemble de techniques différentes seront proposées aux visiteurs, comme le travail du verre, du bois, du végétal, du tissu, de la résine...

Certains feront une démonstration de leur savoir-faire afin que le public puisse encore mieux apprécier leurs ouvrages et découvrir l'or qu'ils ont dans leurs mains.

**NOTEZ DÉJÀ DANS VOS AGENDAS
LES DATES SUIVANTES :**
JUILLET : 10-11-17-18-19-20-21
AOUT : 7-8-14-15-21-22
SEPTEMBRE : 11-12-25-26-27

Toutes les activités sont organisées dans le respect des normes sanitaires.

Le Parc des topiaires est ouvert tous les jours de 10h00 à 18h00.

Alors si vous êtes curieux, si l'art vous intéresse et si vous aimez profiter du grand air, le Parc des topiaires est LA bonne adresse de cet été.

Petite info pratique : la durée de la visite est d'environ 1h00. Lors des week-ends de l'artisan, n'hésitez pas à échanger avec les artistes et artisans qui seront présents. Ils se feront un plaisir et une fierté de parler de leurs arts.

A bientôt.
L'équipe du Parc des topiaires

*Tout artiste est précieux
car il apaise le monde humain
et enrichit le cœur des hommes.
Natsume Soseki, Oreiller d'herbe (1987)*

L'écriture n'est pas un don !



Vous éprouvez des difficultés pour rédiger vos lettres de motivation, votre C.V. ou un courrier ? Vous souhaiteriez de l'aide pour écrire vos formulaires administratifs ou recevoir des conseils ?

Pas de souci... L'écrivain public est là pour vous aider. Son service est gratuit et strictement confidentiel.

L'écrivain public se tient à votre disposition tous les mercredis de 10 à 12 heures dans l'ancienne Maison communale à Barvaux.

DURBUY, UNE COMMUNE ET UN TOURISME ACCESSIBLES À TOUS

Découvrir Durbuy autrement est le nouveau challenge de la Ville de Durbuy. Celle-ci est particulièrement soucieuse de la qualité de son accueil touristique pour les personnes en situation de handicap.

La Ville de Durbuy souhaite donc s'engager dans l'amélioration de l'accessibilité de tous ses sites, hébergements et équipements touristiques.

La Province de Luxembourg soutient la démarche via le service « All Access ».

Un nouveau dépliant d'appel vient d'être édité. Une brochure reprendra l'offre touristique adaptée au séjour des personnes à besoins spécifiques (visites et loisirs, hébergements, restauration, bureaux touristiques, infos pratiques...).

**UNE « JOËLLETTE-BECASINE »
EST DISPONIBLE DURANT LA
SAISON TOURISTIQUE,
DU 08 MAI 31 AOÛT 2021.**

Celle-ci est gracieusement mise à disposition par le service provincial « All Access ». De nombreux opérateurs ont déjà répondu à cet appel.

**LA « JOËLLETTE-BECASINE »
EST DISPONIBLE SUR RÉSERVATION
TOURISME@DURBUY.BE**

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous êtes intéressés par cette démarche, OCTD : 086/660 184

Nadine Devahive

Veronique Balthazard
Echevine de la santé et des PBS

Pablo Docquier
Echevin du tourisme

La BECASINE permet de promener des personnes à mobilité réduite dans la nature, sur des chemins campagnards ou forestiers. La Becasine permet également de participer à des marches, des courses, des marathons, des trails.

L'utilisation de Becasine est très simple: le passager prend place et on prend le départ. Il n'est pas indispensable de fermer la ceinture. Une personne seule peut aisément pousser la Becasine. Dans le cadre de compétitions sportives, une équipe de quatre coureurs peut obtenir de beaux résultats.

La Becasine se monte et se démonte en quelques minutes, sans outils. Elle est pourvue d'un amortisseur, un coussin intégral, une ceinture et une sacoche. Elle se range facilement dans la plupart des automobiles.

Becasine est constituée de matériaux naturels entièrement recyclables: aluminium, bois et caoutchouc. L'aluminium ne demande aucun entretien. Le bois peut être rafraîchi avec de l'huile de lin. Le coussin et la sacoche en coton/polyester sont lavables



JOURNÉES DU PATRIMOINE 2021 : LES 11 ET 12 SEPTEMBRE



Femmes et patrimoine

Les organisateurs des « Journées du patrimoine » vous concoctent une 33^e édition des plus intéressantes.

La mise en valeur des femmes dans le patrimoine - dans leurs rôles, leurs fonctions, leurs apports, leurs gestions, leurs empreintes, leurs souvenirs - sera à l'honneur en septembre.

La Ville de Durbuy en collaboration avec l'Office du tourisme vous propose un programme en quatre temps :

1. A Jenneret, suivez le guide sur les traces des sorcières, et en particulier d'Isabeau Madame, de 10h30 à 16h30 le samedi et de 11h30 à 16h30 le dimanche (départ des visites guidées toutes les 45 minutes). En clôture du week-end, la conteuse Anne Borlée vous emmènera dans son univers. Son récit s'adresse plutôt à des adultes.

2. A Wéris, de 10h à 17h découvrez la vie de sainte Walburge au fil des nouveaux vitraux de l'église, réalisés par Gilbert Laloux. La visite guidée dure environ 20 minutes (sous réserve).

3. A Barvaux, le Centre culturel vous présentera les échanges épistolaires d'Hélène Legros, jeune bourgeoise née à la fin du 19^{ème} siècle. Le bâtiment sera accessible de 14h à 18h en visite libre.

4. A Durbuy, au départ de la Halle aux blés, au cœur de la vieille ville, venez en apprendre plus sur la révérende Mère Angéline de Sainte-Anne, fondatrice du cloître des Récollectines. Le musée vous accueillera de 10h à 12h et de 13h à 17h, en visite libre également.

Ce week-end sera organisé en veillant au respect des mesures sanitaires du moment.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET PROGRAMME COMPLET

WWW.JOURNEESDUPATRIMOINE.BE
OU À L'OCTD : 086/660 184





Hotel | Restaurant | Wellness



www.azurenardenne.be - 086 21 94.00

MAISON COUNASSE



www.maisoncounasse.be


Hotton


Barvaux s/O

Proxy
Ferrières



BARVAUX et HOTTON : Lu-Je, Sa-Di 8h à 19h, Ve 8h à 20h
 FERRIERES : Lu-Sa 8h00 à 19h, Di 8h à 18h00



086 / 66 71 71 - 0471 / 71 71 71

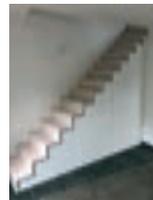
Consultations sur RDV
 Lundi au vendredi 8h-19h
 Samedi 8h-12h

RDV en ligne   

Route de Durbuy, 66 - 6940 Barvaux S/Ourthe
www.vetoplus.be - Email : info@vetoplus.be

MENUISERIE GENERALE








39, Tour - 6941 Durbuy **0477/751908 - 0475/321988**
menuiseriexhignesse@outlook.be 

New Swift

Venez la découvrir chez moi!
 #TheSwiftList



Follow us via  
 Suzuki Belux

Garage-Carosserie Vincent BRISBOIS sprl
 Route de Marche, 72 | 6940 Barvaux-Durbuy **T. 086-214-777** - F. 086 322 684
 E-mail : brisbois.barvaux@deal-net.com

 www.suzuki.be

115-132g/km 5,1-6,0l/100km

Noël & Fils sprl
 Entreprise de Peinture

Peintures intérieures et extérieures
 Tapissage - Couvre-sols - Faux-plafonds - Cloisons
 Façades - Chalets - Décoration - Lasure - Céruse - Patine

www.noel-peinture.be

Rue des Ardennes, 26 - 6941 Bomal s/O
0477/476 039 - peinture.noel@gmail.com 



Luc Tasia & Fils s.a.
 Entreprise générale de construction

- Tous travaux de maçonnerie et de toiture
- Spécialité maçonnerie à la pierre
- Transformation
- Rénovation
- Clé sur porte

Tél. **086/32 21 03**
www.luctasia.be

info@luctasia.be
 Rue Grande Ennelle 104 - 6940 DURBUY

SPÉCIALISTE DES COURS EN TARMAC

- PAVAGE • LOTISSEMENTS •
- ÉGOUTTAGE • CANALISATIONS • ÉPURATION •
- VOIRIES FORESTIÈRES • ...

TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS



PALANGE SRL

Rue Joseph Bovy, 3 • 4190 FERRIERES
 086/38.84.53 • info@entreprisepalange.be

RÉFORME DE L'ACCUEIL DE L'ENFANCE

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la Ville de Durbuy met en place une réforme de l'accueil de l'enfance sur son territoire, imposée aux communes par l'ONE.

Dans ce contexte, la halte-accueil « L'alouette » a fusionné avec la crèche « Les libellules » pour aboutir à une nouvelle structure : « La maison de l'enfance » de la Ville de Durbuy.

Madame Anouchka Mailleux, qui occupait le poste de directrice de la halte-accueil à concurrence d'un tiers temps, a dès lors été désignée au poste de directrice à mi-temps de la nouvelle structure.

En parallèle depuis fin 2014, elle occupe le poste de coordinatrice de l'ATL (Accueil temps libre) à concurrence d'un autre mi-temps.

En conséquence, compte tenu de sa nouvelle charge de travail, le conseil d'administration de l'OAL a décidé de confier le poste de direction de l'Office animation loisirs à une tierce personne, Madame Claude Savonet. Anouchka était en effet mise à disposition de l'OAL par la Ville de Durbuy à raison de 10 h/semaine pour ce poste. Claude, quant à elle, occupe désormais le poste à mi-temps depuis le 5 avril 2021.

Le retrait d'Anouchka de l'OAL est d'autant plus justifié que, en parallèle à ces fonctions, elle est également chargée de la coordination de l'enfance au sens large (secteur 0-12 ans) pour la Ville de Durbuy. En conséquence, vu ces récentes modifications, Anouchka et Claude profitent de cette communication pour clarifier les fonctions respectives de chacune.

Ainsi, concrètement, Claude se charge de la direction de l'OAL, ce qui implique, notamment :

- la coordination des activités et la gestion des ressources humaines de l'ASBL ;
- la responsabilité de la communication, de la publicité et la mise à jour des documents légaux ;
- la planification et la tenue de réunions avec les différents intervenants, internes et externes, ainsi que le développement du réseau ;
- l'impulsion et le suivi des projets et des activités de l'ASBL dans le respect des normes applicables ;
- la reprise de la ludothèque et le soutien dans sa gestion ;
- le lien avec la coordination de l'enfance (Anouchka) ;
- les rapports au conseil d'administration de l'ASBL et le respect de ses directives ;
- les relations avec l'échevine de tutelle, Madame Laurence Jamagne.

Quant aux rôles d'Anouchka, ils peuvent être résumés comme suit, sans exhaustivité :

- Direction de la crèche « La maison de l'enfance » Anouchka partage cette direction avec Madame Andrée Fonck, travailleuse sociale à quart temps. Andrée se charge essentiellement de tous les aspects relationnels avec les parents alors que les missions d'Anouchka portent davantage sur la coordination pédagogique et la gestion de la crèche.
- Ainsi, à titre d'exemple, Anouchka se charge :
- de la gestion du personnel, des réunions d'équipe ;
 - du respect des règles applicables au secteur ;
 - de l'impulsion et du suivi des projets ;
 - des liens avec l'ONE et les différents partenaires.

COORDINATION ACCUEIL TEMPS LIBRE ATL

Anouchka, conformément au décret ATL, se charge de la mise en place et de la dynamisation de la coordination de l'ATL sur le territoire de la ville de Durbuy.

Sous la responsabilité de l'échevine en charge de cette matière, Madame Laurence Jamagne, et en articulation avec la Commission communale de l'accueil (CCA), elle participe à la mise en œuvre cohérente de l'accueil de l'enfant pendant son temps libre.

La fonction s'inscrit dans une logique de travail en partenariat avec tous les opérateurs d'accueil (associatifs et publics) organisant des activités pour les enfants de 2,5 à 12 ans pendant les temps avant et après l'école, le mercredi après-midi, le week-end et durant les congés scolaires.

C'est dès lors Anouchka qui, notamment :

- sensibilise et accompagne les opérateurs d'accueil, dont fait partie l'OAL, dans le développement de la qualité de l'accueil et l'élaboration de leurs projets ;
- impulse des partenariats entre opérateurs grâce aux contacts pris avec leurs directions ;
- informe le public des activités organisées et coordonne celles-ci ;
- anime les réunions de travail avec les différentes personnes responsables des opérateurs ainsi qu'avec d'autres interlocuteurs privilégiés ;
- collabore à l'élaboration des dossiers administratifs des opérateurs, en étant un appui pour ceux-ci ;
- analyse les besoins en matière d'ATL sur la ville de Durbuy ;
- réalise et met en œuvre le programme de la Coordination locale pour l'enfance (CLE).



COORDINATION DE L'ENFANCE

À la différence des missions de coordination ATL qui sont définies par une législation, la coordination de l'enfance sur la commune est une fonction créée et justifiée par les besoins constatés sur le terrain.

Ainsi, les fonctions d'Anouchka dépassent le domaine de l'accueil de l'enfant pendant son temps libre (ATL) pour toucher, plus largement, à tous les aspects liés à la vie de l'enfant.

Concrètement, c'est Anouchka qui :

- s'occupe de la Commission de la petite enfance (CPE) consacrée aux futurs parents et aux enfants âgés de 0 à 6 ans ;
- impulse et dynamise des projets spécifiques qui touchent l'ensemble du secteur de l'enfance, tant au niveau professionnel que particulier (p.ex. : conférence à laquelle sont invités enseignants, puéricultrices, (futurs) parents, animateurs, accueillantes...) ;
- participe à différents groupes de travail pour une plus grande cohérence dans le domaine de l'enfance (ex : travail avec l'ASBL Promemploi qui est spécialisée dans les questions d'accueil des enfants) ;
- représente la Ville de Durbuy dans différents organismes qui s'occupent de l'enfance : Chacof (Coordination des haltes accueil de la Fédération Wallonie-Bruxelles) ; NOE (Nouvelle orientation enfance) ; ONE Academy...
- développe des liens spécifiques avec l'ULiège et les Hautes écoles afin d'améliorer les formations proposées aux personnes qui s'occupent des (jeunes) enfants.

Compte tenu de ces descriptions et de la volonté de Claude et d'Anouchka de veiller à la qualité des services proposés aux acteurs de l'enfance, ces dernières sont à la disposition de tout qui souhaite obtenir une information ou une aide complémentaire.

Voici leurs coordonnées :

Claude Savonet, En Charotte 18, 6940 Barvaux, 0477/22.90.97.

c.savonet@officeanimationloisirs.com

Anouchka Mailleux, Basse Cour 15, 6940 Barvaux, 0473/301.771. enfance@durbuy.be

N'hésitez pas à faire appel à ces services proposés par la Ville de Durbuy.

Claude Savonet,
Anouchka Mailleux,
Laurence Jamagne.

AU FIL DES CONSEILS

Séance du 29 mars 2021

Vu l'intérêt d'apporter un soutien aux métiers de contact non médicaux (coiffeurs, instituts de beauté, pédicures, manucures, salons de massage et de tatouage) durement touchés par la crise de la Covid-19, et de les aider à respecter le protocole sanitaire applicable à leur établissement (en s'équipant d'un détecteur de CO²), le Conseil a décidé d'octroyer aux personnes concernées une prime unique de 50 € maximum pour l'acquisition d'un détecteur de CO² pendant l'année budgétaire 2021.

Dans la même perspective, afin d'aider le secteur horeca, il est décidé de ne pas appliquer la taxe sur les débits de boissons pour les exercices 2019 à 2024, ainsi que la redevance sur le placement de terrasses, d'étals, de tables, de chaises sur le domaine public pour les exercices 2020 à 2024. La première mesure aura un impact financier de 13.000 € pour la Ville, et la seconde un impact de 49.500 €.

La Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité a été renouvelée. Elle se compose comme suit. Titulaires : Gonay V., Soblet M., Spinoy I. (Barvaux), Schevers B. (Petit-Han), Mélot P. (Tohogne), Delzandre P. (Herbet), Bronfort D. (Palenge), Donneau B. (Heyd), Haudfroid G. (Houmart). Suppléants : Dujardin M., Dupont B. (Grandhan), Roppe A. (Durbuy), Mathieu R. (Warre), Laixhay S. (Septon), Pinon N. (Tohogne), Verstraeten B. (Longueville), Brohée R. (Bomal), Dieudonné A. (Heyd). Les représentants politiques sont Laurence Jamagne, Fabrice Sarlet, Roch Kersten (titulaires) et William Denis, Nathalie Burnotte et Eric Jurdant (suppléants).

Il y a lieu de désigner un auditeur de politique cyclable communale. À cette fin, un cahier des charges établi par le Service des travaux a été approuvé, pour un montant estimé à 15.000 € HTVA. De même, le cahier des charges relatif à l'aménagement du rez-de-chaussée de l'ancienne maison de l'instituteur à Izier a été approuvé, pour un montant estimé à 192.784,31 € HTVA.

La construction de la Maison rurale polyvalente de Villers-Ste-Gertrude est en cours, à l'emplacement qu'occupait le Cercle Saint-Michel qui appartenait aux Œuvres paroissiales du doyenné. Celles-ci ont marqué leur accord pour la cession gratuite à la Ville de la parcelle de 3,94 ares concernée. Un projet d'acte de cession a donc été approuvé. En contrepartie, les Œuvres paroissiales auront un droit d'accès au nouveau bâtiment.

Le cahier des charges relatif au marché

de restauration de la toiture de l'église de Verlaine établi par le Service des travaux a été approuvé pour un montant estimé à 132.956,10 € HTVA. Il en est de même pour le projet d'aménagement d'un cheminement pédestre à Wéris, dont le montant est estimé à 25.777,25 € HTVA. Ce cheminement longe la rue des Dolmens entre la sortie du village et le dolmen de Wéris.

Le directeur général de la Ville, Henri Mailleux, a présenté sa démission et sollicité sa mise à la retraite à partir du 1er avril 2021. Vu qu'il réunit les conditions, le Conseil a accédé à sa requête.

Le Conseil a approuvé les rapports d'activités et financiers du Plan de cohésion sociale pour 2020 ainsi que les modifications à apporter au plan 2021.

En fin de séance publique, Eric Jurdant (Ecolo) a posé cinq questions d'actualité. Il interroge d'abord le Collège sur le devenir de la Maison de la laïcité Ourthe et Aisne, dont il a appris que la mise à disposition de locaux serait remise en question. L'échevin Pablo Docquier explique qu'il aurait souhaité un partage des locaux à raison de 10 h/ semaine au profit de la Maison des jeunes en voie de constitution, mais qu'il s'est heurté à une fin de non-recevoir. Le bourgmestre Philippe Bontemps précise que le Collège recevra une délégation de la Maison de la laïcité afin d'aplanir la situation.

Ensuite, M. Jurdant se réjouit du subside accordé par la Région wallonne à la Commune dans le cadre du Plan Pollec 2020 (visant à inciter les pouvoirs locaux à engager un coordinateur du Plan d'action pour l'énergie durable et le climat) et interroge sur l'avancement de cet engagement. Le Collège lui précise qu'une procédure sera lancée avec la Commune de Hotton pour recruter une personne qui travaillera à mi-temps dans chaque commune.

La question suivante porte sur l'évolution de la reprise du camping de Villers-Sainte-Gertrude par la société European Park. L'échevin Fabrice Sarlet et le bourgmestre dressent l'état des lieux de ce dossier et font écho de la récente réunion, constructive, intervenue avec les repreneurs et les autorités compétentes de la Région wallonne. Dans la foulée, le conseiller informe de la possibilité pour le camping Rosa Pré, s'il n'était pas raccordé au collecteur Barvaux-Bomal, de bénéficier au niveau du Commissariat général au tourisme d'une intervention financière de 50 % du coût des travaux de raccordement.

Enfin, M. Jurdant considère qu'il faudrait engager une réflexion sur l'uniformisation des limitations de vitesse aux entrées de

village. Le bourgmestre partage sa réflexion, tout en expliquant les difficultés rencontrées pour obtenir des limitations de vitesse quand celles-ci ne répondent pas aux critères de l'agglomération. Une étude globale sur l'entité serait nécessaire. Le bourgmestre invite encore les conseillers à faire part par courrier de leurs demandes en matière d'amélioration de la sécurité routière.

Séance du 26 avril 2021

A Durbuy-Vieille-Ville, une redevance est perçue pour l'utilisation par l'horeca, les commerces et les PME locaux de l'îlot des conteneurs enterrés. Il est décidé de réduire de 2,50 € (prix actuel) à 1,50 € la redevance pour chaque ouverture de tiroir des conteneurs des déchets organiques et résiduels. Pour les conteneurs des déchets « papier-carton » et « PMC », la redevance sera de 1 € par ouverture.

Toujours à Durbuy, le Conseil avait approuvé un cahier des charges pour la mise en place d'une infrastructure de parkings intelligents (montant estimé à 320.000 € HTVA). Le projet prévoyait que les tranchées seraient réalisées par la main-d'œuvre communale, ce qui s'avère techniquement impossible. Le cahier des charges initial a donc été modifié en ce sens.

Il importe de mieux gérer le flux des motos à Durbuy et de mieux organiser leur stationnement. Une réunion a eu lieu en mars avec la police et la Fédération des motocyclistes de Belgique. Il en ressort que le rond-point de la passerelle piétonne sur l'Ourthe, proche du centre, apparaît idéal pour y concentrer le stationnement des motos et y mettre en place un service de consigne. Un règlement-consigne a été adopté. Il prévoit que cette consigne fonctionnera pendant la saison touristique 2021, dès le 13 mai, les week-ends et jours fériés, de même que tous les jours en juillet et août. Les motards pourront déposer leur petit matériel (casque, veste...) dans des casiers installés dans un double chalet surveillé, moyennant une redevance de 5 €.

Plusieurs horodateurs installés à Durbuy-Vieille-Ville ont fait l'objet de vols avec effraction entre fin 2019 et le 18 janvier



2021, date à laquelle l'auteur des faits a été arrêté. Le préjudice étant estimé à 25.475,54 €, le Conseil autorise le Collège à ester en justice.

Trois cahiers des charges ont été approuvés : primo pour l'aménagement de deux sentiers menant à deux points de vue à Durbuy (pour un montant estimé à 175.320,54 € HTVA, dont une partie devrait être subsidiée par Wallonie tourisme) ; secundo pour le marché « Plan d'investissement communal 2019-2021 Saint-Amour » (dont le montant est estimé à 917.639,55 € HTVA, avec subsidiation du Service public de Wallonie) ; et tertio pour le marché « Plan habitat permanent 2020 » (pour un montant estimé à 134.486,50 € HTVA, avec subsidiation du Service public de Wallonie).

Le Conseil a pris connaissance des rapports d'activité et des comptes 2020 de l'Agence immobilière sociale du Nord-Luxembourg (versement d'un subside de 3.803,58 €), du Centre omnisports de Durbuy, du Contrat de rivière Ourthe (subside de 4.120 €), et de l'Office communal du tourisme (subside de 69.910 €).

Dans le projet de construction de la Maison rurale polyvalente de Villers-Ste-Gertrude, le Conseil a approuvé un avenant au lot 3 (chauffage), pour un supplément de travaux de 36.477,04 €.

La Ville mène une politique d'assainissement dans le cadre du Plan habitat permanent. Le Conseil a ainsi décidé l'acquisition d'une parcelle sise dans le camping Inzès Prés.

La convention liant la Ville et l'asbl Terre en vue de la collecte des textiles usagés sur le territoire communal sera renouvelée pour deux ans à partir du 1^{er} octobre prochain.

Le groupe Commune Passion a déposé une motion relative au statut de cohabitant. Créé il y a plus de 20 ans pour les bénéficiaires d'allocations d'aide et de soutien dans le domaine de la sécurité et de l'assistance sociales, ce système devait pouvoir générer des économies d'échelle positives pour les ménages mais aussi pour le gouvernement qui voyait les montants des aides réduits de 30 à 40 %. Depuis, ce statut a montré nombre d'effets pervers : la réduction des revenus du cohabitant entraîne une paupérisation croissante et donc des demandes d'aides supplémentaires sans parler des conséquences humaines et sociales. Et quand les couples n'ont d'autre choix que de conserver chacun leur logement, cela entraîne aussi une crise du logement et une perte de repères pour les enfants. De plus ce statut a un caractère sexuellement discriminant, vu que les femmes représentent 70 à 80 % des chômeurs

cohabitants. Au vu de ces éléments, le Conseil insiste pour que les études en cours sur la réforme de ce statut soient menées rapidement et décide de transmettre la motion aux autorités compétentes.

La Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité a été récemment renouvelée. M. Fabrice Sarlet, échevin compétent en cette matière, y était désigné comme membre effectif au titre du quart politique, mais comme il est déjà membre de droit, M. Josy Marot est désigné à sa place.

Le groupe Ecolo a déposé une motion visant à condamner les persécutions envers les Ouïgours et autres minorités musulmanes en Chine. Tout en estimant que cette problématique est de nature à heurter chacun à titre individuel, le Conseil considère que cette motion ne relève pas de sa compétence ni de l'intérêt communal.

Ecolo a déposé une autre motion dans le contexte de la réouverture des terrasses horeca et de la reprise des événements extérieurs si les conditions sanitaires le permettent. Cette motion recommande au Collège d'écouter les besoins des secteurs de l'horeca, du tourisme et de la culture, et de tout mettre en œuvre pour aménager et équiper les lieux publics. Le bourgmestre explique que cette démarche apparaît inutile aux yeux de la majorité (Liste du bourgmestre) vu que le Collège a déjà des contacts suivis avec les commerçants et le Centre culturel. La motion n'est donc pas prise en considération.

Séance du 31 mai 2021

Les comptes communaux 2020 ont été approuvés par 12 voix pour et 6 abstentions (groupes Commune Passion et Ecolo). Ils présentent un boni à l'exercice propre de 987.380,27 €. Les comptes 2020 du CPAS ont été approuvés à l'unanimité. Ici aussi le résultat budgétaire de l'exercice est positif de 163.468,88 €. Les comptes 2020 de la Régie foncière ont été approuvés (12 voix pour et 6 abstentions). Ils présentent un boni de 262.419,90 €.

Le Code du développement territorial de la Wallonie impose aux pouvoirs locaux le contrôle par un géomètre de l'implantation des nouvelles constructions. Le précédent marché arrive à échéance en août 2021. Le Conseil a donc approuvé un cahier spécial des charges en vue de la désignation pour trois ans d'un nouveau géomètre.

La société ORES a fait une offre pour le remplacement de 250 luminaires par des led dans diverses rues de l'entité, dans le cadre de la modernisation de l'éclairage public.

Le montant est de 93.901,99 € HTVA, dont 49.176,99 € de part communale. Le Conseil a marqué son accord sur ces travaux et décidé d'adhérer au financement proposé par l'intercommunale Soflux. ORES a évalué l'économie annuelle sur la consommation d'électricité pour la Commune à 4.012 € HTVA.

Une autre offre d'ORES a été approuvée. Elle vise à remplacer quatre coffrets d'éclairage public et un candélabre au Pré Georis à Durbuy, pour un montant de 6.164,15 € HTVA.

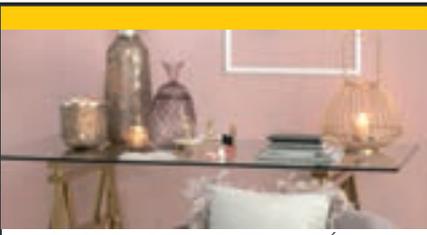
En 2019, le Conseil a adopté un règlement de police sur les hébergements touristiques, prévoyant notamment que le nombre de lits consacrés à l'hébergement touristique ne peut excéder 50 % de l'habitat local. Ce règlement est modifié de façon à en exclure le village de Bohon (dont l'ancienne Résidence Durbuy) et l'entité de Durbuy, vu leur vocation touristique. Ne sont pas non plus concernées les chambres louées aux touristes au sein de la maison du propriétaire que celui-ci occupe effectivement comme domicile (avec un maximum de 10 personnes).

Il est décidé d'octroyer au Tennis club de Bomal un subside de 5.000 € pour la rénovation et la mise en conformité de ses installations. La subvention sera liquidée sur présentation des pièces justificatives.

Un cahier spécial des charges relatif au réaménagement des abords de l'église de Tohogne est approuvé. Il s'agit dans un premier temps de désigner un auteur de projet. À Wéris, il est prévu d'aménager les espaces publics, dans le cadre du Plan communal de développement rural. La phase 1 concerne l'enclos paroissial. Le montant de 46.782,53 € HTVA prévu pour ce poste est approuvé.

La Ville est associée à l'intercommunale « Idelux eau » pour un marché d'entretien et de curage de réseaux d'égouttage communaux. Un premier marché-cadre approuvé en 2018 arrive à son terme en juillet 2021. Il est donc décidé de renouveler pour trois ans l'adhésion de Durbuy au marché-cadre proposé par Idelux et d'accepter la proposition pour le lot 1 (zone nord), pour un montant estimé à 186.392,54 € HTVA.

L'usage des tondeuses à gazon automatisées se répand, notamment la nuit, ce qui occasionne des mutilations et décès d'animaux, principalement de hérissons, une espèce protégée. C'est pourquoi le Conseil adopte un règlement visant à interdire l'usage de ces engins, sauf en journée entre deux heures après le lever du soleil et deux

SHOPPING ET VENTE AU DÉTAIL
MAGASIN DE DÉCORATION INTÉRIEURE



Rue Jean de Bohême, 9
6940 Durbuy
0472 87 09 29
info@msonia.be

Suivez-nous sur 



Votre partenaire en boissons pour :

- | L'HORECA |
- | MANIFESTATIONS |
- | PARTICULIERS |

Matériel disponible pour l'ensemble des manifestations
Magasin au détail ouvert à tous, tous les jours

ROUTE DE BOMAL, 42A - B - 6940 BARVAUX-S/O
T. 086 21 11 24
philippe.dispas@proximedia.be
www.ets-dispas.be

*Découvrez
de nouveaux horizons*

**Devenez un acteur incontournable
de votre région :**
envoyez un toute-boîtes dans votre commune
ou dans une commune voisine.

**Fractale s'occupe de tout !
Graphisme, impression,
réservation et dépôt à la poste !**

Contactez-nous pour tout renseignement.



Rue du Commandant Charlier, 42-44 | 4100 Bonnelles
T. 0495 807 112 | info@fractale.be

print^{up}

100 % communication

**Votre communication
toute en couleurs**

Nous sommes
généiaux !
Profitez-en !

genie@printup.be

Impression
Graphisme
Site internet



Rue Hayette, 16 B - 4130 TILFF-ESNEUX
Tél. : 04 380 41 76 - Email : info@printup.be
www.printup.be

Créations Gourmandes !



Salon de dégustation et
petite restauration campagnarde.

CRÊPES, GAUFRES, GLACES....
OMELETTES, MATOUFET, ASSIETTES ARDENNAISES....

Le tout réalisé maison avec essentiellement
des produits locaux et de saison.

Ouvert lu, ma et me de 12h à 17h | Ve, sa, di et férié de 12h à 20h
Fermé le jeudi

Rue des dolmens 21a à 6940 Wéris | 0496 285 268
 créations Gourmandes



*Agent exclusif
P&V assurances scrl*

Crédits Hypothécaires et Placements

Au-dessus des Hans 34
6941 Bomal-sur-Ourthe

Grand Rue 41
6940 Barvaux-sur-Ourthe

Fax 086 21 46 79 - Gsm 0499 57 92 53
michel.silvestre@pv.be

Nr FSMA 63699 - N° Entreprise 0872983568

heures avant son coucher. Par ailleurs, le fil délimitant le périmètre de tonte doit être installé suffisamment en retrait des arbustes, buissons ou haies susceptibles d'abriter des hérissons. Les contrevenants s'exposent à une amende administrative de maximum 247,89 €.

Dans le cadre de la gestion journalière de la Commune et plus spécialement la gestion des emplois contractuels, le Conseil a décidé de donner délégation au Collège pour l'engagement et la désignation de tous les agents contractuels (qui devront bien sûr répondre à toutes les conditions légales), mais également pour le licenciement d'agents contractuels.

Le cadre du personnel communal doit être adapté pour mieux refléter les réalités du fonctionnement de l'administration communale. Les attributions de la Commune n'ont cessé de se multiplier vu l'évolution

de la société, les compétences accrues et les modifications répétées des règlements imposés par les autorités supérieures. C'est particulièrement le service administratif des travaux qui a vu ses missions augmenter considérablement avec le développement touristique et commercial, l'accroissement des projets immobiliers et urbanistiques, la multiplication des programmes mis en place par la Wallonie, sans compter les domaines de la mobilité et de la sécurité, du logement, des calamités, la gestion du patrimoine ou des cimetières, la gestion de l'environnement et des déchets. Ce service doit donc s'étoffer, et il est décidé d'adjoindre au cadre un poste d'attaché spécifique A1 en qualité d'architecte ou d'ingénieur en construction ; un poste d'attaché spécifique A1 détenteur d'un master en sciences de gestion de l'environnement ou bioingénieur option gestion de l'environnement ou biologiste ou équivalent ; un poste de niveau bachelier B1

en agronomie, bioingénieur ou équivalent ; un poste de directeur A5 pour superviser l'ensemble des activités du service des travaux. Il y a également lieu de prévoir au cadre l'emploi statutaire de directeur général adjoint compte tenu des nouvelles compétences imparties au directeur général d'une commune comme Durbuy, de même que l'emploi statutaire de niveau bachelier B1 pour assurer l'encadrement adéquat du secteur social (Plan de cohésion sociale, Plan habitat permanent, Cellule égalité des chances, Espace public numérique). Enfin, il faut remplacer au cadre du personnel d'entretien deux postes de niveau E1 devenus obsolètes par des postes de niveau E2. Le statut pécuniaire et administratif du personnel communal est également adapté.

Vu l'adjonction de ce poste au cadre, le Conseil décide dans la foulée de procéder à la nomination par voie de recrutement d'un directeur général adjoint.

Cet été, c'est « *Tournez culture !* » pour tous avec le Centre culturel de Durbuy

Durant les grandes vacances, le Centre culturel organise quatre événements sur quatre villages de la commune de Durbuy. Au grand air, des événements pour toute la famille auront lieu à Barvaux le 10 juillet, à Bomal le 17 juillet, à Jenneret le 14 août et à Heyd le 27 août.

Au programme ? Des concerts, du théâtre de marionnettes, des cracheurs de feu... Le tout dans une ambiance estivale et festive à prix démocratique. Ce sera aussi l'occasion pour les Durbuysiens de s'exprimer sur leur vision du monde après cette crise du covid, leurs envies et attentes culturelles pour les années à venir à Durbuy !

Pour ne rien manquer de ces événements, suivez le Centre culturel sur ses réseaux sociaux, son site internet ou via l'affichage en rue de la programmation complète !

Kevin Hazard
Animateur chargé de la communication



Infos et réservations : 086/219.871 et resa@ccdurbuy.be
Billetterie : mardi 14h à 18h, mercredi 9h à 12h et 14h à 17h,
jeudi et vendredi 14h à 17h.

Facebook : Centre culturel de Durbuy asbl Site internet : ccdurbuy.be

GÉNA ET MAGONETTE FURENT-ILS GUILLOTINÉS POUR L'EXEMPLE ?

La période qui suivit la fin de l'Ancien Régime fut marquée, dans nos régions, par le phénomène du « grand banditisme ». Dans les chaumières, le soir à la veillée, on tremblait à l'évocation des exploits, réels ou imaginaires, de Noyé l'Poyou ou encore de Géna et Magonette, ce duo de brigands qui « éternuèrent dans la sciure » à Liège le 4 juin 1821.

Autrefois, le Luxembourg était assez pourvu en routes et chemins, même si ceux-ci étaient bien souvent mal entretenus et peu praticables. Y circulaient les colporteurs proposant leur marchandise dans les villages, les marchands de bestiaux ou de grains qui se rendaient aux foires, nombreuses en ces temps-là, les charretiers qui convoyaient bois, fers ou chaux, les industriels vaquant à leurs affaires ou encore quelques touristes attirés par les beautés naturelles de la région. Ces routes traversaient souvent de vastes et sombres forêts, à l'écart de toute habitation. Elles étaient donc peu sûres, et l'on était susceptible d'y faire toutes sortes de mauvaises rencontres.

Sous le régime français, on pouvait ainsi rencontrer des réfractaires ou des déserteurs qui, pour échapper à l'enrôlement dans les armées de l'Empire, avaient choisi de se cacher, vivant d'expédients ou de rapines. Et parmi ces jeunes gens, certains prenaient goût à cette vie aventureuse en marge de la société et de la loi.

Mais il y en eut aussi qui prirent résolument le chemin du banditisme. Il en est ainsi de Magonette et Géna, qui se rencontrèrent au printemps 1819 à la prison de Namur, où ils purgeaient tous deux une peine de prison pour vol : Magonette avait pris trois ans pour un vol de mouchoirs, et Géna, pour le vol d'un cheval, un an ! Leur périple commun fut mouvementé, mais bref : à peine un an et demi avant d'être capturés... par des forgerons. Ils étaient faits pour s'entendre : autant Magonette était bel homme, costaud et sûr de lui, autant Géna était laid, faible, mais extrêmement « toursiveu ».

Jean-Henri Géna est né en 1795 à Lignely, petit hameau proche de Heyd. N'ayant guère fréquenté l'école (il était illettré), il apprit le métier de mouleur de sable, qu'il exerça dans un fourneau de Roche-à-Frêne. Il travailla ensuite quelque temps à l'hôpital Saint-Laurent de Liège, avant de revenir au pays. En 1815, c'était la fin de l'épopée napoléonienne. Les armées « alliées » occupèrent notre pays, et les Prussiens firent rapidement regretter leurs prédécesseurs français : leurs soldats, brutaux et grossiers, en faisaient voir aux villageois, réquisitionnant, rançonnant, volant et violant à tout va. C'est pourtant à leur service que se mit Géna, pas pour



Sont-ce le crâne et le moulage de la tête de Magonette ? Cette photo illustre l'ouvrage de W. Vandevor daté de 1935. Ces deux pièces auraient été retrouvées et identifiées en 2017 à l'Université de Liège.

combattre, mais pour suivre les armées. Et c'est ainsi qu'il arriva sur le champ de bataille de Waterloo, au lendemain de la défaite de Napoléon, s'employant à détrousser les cadavres, n'hésitant pas à couper des doigts pour récupérer les bagues. Après avoir dépensé son butin dans les cabarets de Liège, le voilà voleur à la tire. Il se fait prendre et passe 13 mois à la Prison Saint-Léonard. Une fois dehors, en mars 1819, il vole le cheval d'un abergiste d'Enhet (Leignon). Arrêté, il prétend qu'il n'a pas volé la bête, mais qu'il l'a bel et bien payée. Il est si rusé qu'il n'est pas loin de convaincre le juge, mais est finalement condamné à faire de la prison à Namur.

Quant à Magonette, il s'appelle en réalité Henri-Joseph Theis et est né en 1790 à Grande-Mormont, hameau de Wibrin. Il est le dernier de 7 enfants. Son père, un brave valet de ferme, décède alors que le gamin n'a que dix ans. Sa mère par contre, qu'on surnomme « la Magonette », est une furie qui mène son monde à la baguette, voire à la fourche. Quand Henri-Joseph lui avoue son premier vol, une aiguille à bas, il prend une raclée non pas pour le vol, mais parce qu'il n'a pas dérobé la laine en même temps ! Pas étonnant donc qu'à l'âge de vingt ans, il soit devenu, comme son frère Jean-Hubert, un vrai voyou ardennais, buveur de pèkèt et trousseur de filles, roulant foires et estaminets. Ils échappent tous deux à la conscription, courent les bois avec les réfractaires et finissent par être enrôlés dans la bande du sinistre Noyé l'Poyou, deuxième du nom.

Les deux « Noyé l'Poyou »

Car il y eut en fait deux Noyé l'Poyou (« Noël le Poilu »). Le premier sévit au début du 18^e siècle à partir du village des Tailles (actuelle commune de Houffalize), qui domine le plateau du même nom. Il était à la tête d'une bande de voleurs et faux-monnayeurs, mais se volatilisa quand ses « associés » furent arrêtés. La forêt proche, dite Bois Saint-Jean, abritait alors une modeste chapelle à laquelle était adossée un ermitage où vivait un pauvre diable, mi-ermite, mi-gardien, chargé de sonner la nuit, surtout quand il neigeait, une petite cloche pour guider les voyageurs égarés. Un jour, cet ermite disparut. Était-il parti, avait-il été dévoré par des loups ? Mystère. Jusqu'au moment où les lieux eurent un nouvel occupant qui reprit la vie austère de son prédécesseur. Mais c'était le Noyé, qui officiait sous un déguisement. Il avait aménagé sous le petit autel de la chapelle une cache dans laquelle il dissimulait les fausses pièces fabriquées par son ancienne bande. Son manège consistait à bernier les paysans en les mettant en garde contre les « mauvaises pièces » en circulation, et quand on lui demandait de faire des vérifications, il substituait habilement quelques fausses pièces à des bonnes. Un jour, un propriétaire de Samrée nommé Libar, de retour de Stavelot où il avait livré des écorces pour les tanneries, fut assassiné et dépouillé de son argent non loin de l'ermitage. Peu après, un parent de la victime, accompagné du chien de celle-ci, rendit visite à l'ermite pour lui demander de prier pour le mort. Le chien se rua avec rage sur l'ermite, ce qui alerta le visiteur qui saisit la justice. Lors



Le groupe « Géna et Magonette » écumait jadis les bals folks de la région.

de la visite de l'ermitage, c'est encore le chien qui mena à la cachette sous l'autel, dans laquelle on découvrit l'argent et la montre de Libar ainsi que des armes. Noyé fut condamné à la pendaison après avoir avoué le meurtre de Libar, mais aussi celui de l'ancien ermite, ainsi qu'un grand nombre de forfaits.

Le second Noyé, né en 1783 à Bois-les-Dames (Bihain) sous le nom de François-Joseph Willem, était au départ tisserand, mais avait le sang vif. Alors qu'il n'a que 16 ans, il tue un rival amoureux et pour échapper à la justice, il gagne le maquis où il rejoint une bande qui terrorisait le pays, attaquant les voyageurs et les diligences et cambriolant les fermes isolées, allant jusqu'à brûler les pieds de leurs occupants pour leur faire révéler la cachette de leurs économies, d'où leur surnom de « chauffeurs ». En 1809, le Poyou est arrêté et condamné à 14 ans de prison. Mais les Hollandais le relâchent en 1816, et il retrouve sa région, ses bois et sa bande, dont font partie les frères Jean-Hubert et Henri-Joseph Theis, leur sœur Marie-Sibille et le mari de celle-ci. Ces bandits semèrent encore la terreur pendant quelques mois, en totale impunité. Les forces de l'ordre étaient bien impuissantes. Que pouvaient faire deux ou trois gendarmes sur de si vastes étendues, d'autant que les malfrats pouvaient toujours compter sur le soutien de parents ou de sympathisants opposés au régime hollandais, toujours prêts à les cacher ou à envoyer les pandores sur de fausses pistes ? Et les citoyens honnêtes, eux, n'osaient témoigner, de peur des représailles...

Pourtant, fin janvier 1817, la brigade de Houffalize (deux hommes !), qui a reçu des renforts, coince une quinzaine de membres de la bande, dont les Theis, et deux semaines plus tard, c'est au tour du Poyou. Celui-ci sera condamné aux travaux forcés à perpétuité et à la marque au fer rouge sur l'épaule droite. Mais lors de son transfert vers le bagne, il s'évade. Revenu au pays natal, des gens des Tailles l'ayant reconnu, il prit peur et disparut de la circulation. Jamais plus on ne le revit, mais on continua à lui imputer des crimes, et son souvenir hanta longtemps les veillées ardennaises. Quant aux Theis, Jean-Hubert en prit pour 20 ans de travaux forcés mais s'évada lors de son transfert à la prison de Habay-la-Neuve. Il revint plus tard à Wibrin, où il mourut en 1869. Sa mère et son jeune frère, eux, furent acquittés. Et en janvier 1818, celui qu'on allait appeler « Magonette » fut arrêté pour le vol de 12 mouchoirs sur le marché de La Roche.

Début des « exploits » de Géna et Magonette

Magonette et Géna s'empressèrent de s'évader de la prison de Namur, et dix jours plus tard, ils commirent leur premier forfait au village des Tailles, s'en prenant au vieux curé Nicolays et à sa servante Catherine. Les deux malheureux sont roués de coups, mais ils n'ont rien à avouer : à part quelques francs et une petite croix en or, il n'y a rien à voler... Mais l'attentat, qui rappelle le meurtre de l'ermite du Bois Saint-Jean par le premier Poyou, frappe les imaginations. Et les deux compères vont jouer là-dessus pour inspirer la terreur, alimentant la rumeur du retour de Noyé l'Poyou. Pourtant, ils recourront davantage à la ruse, spécialité de Géna, qu'à la violence. Ainsi, Magonette aborde quelque voyageur esseulé dans la forêt, lui faisant croire que Magonette et Géna rôdent dans les alentours. Il lui propose alors sa protection pour un bout de chemin, et une fois en sécurité, le voyageur ne manque pas de récompenser son garde du corps improvisé... Voilà de l'argent facilement gagné, et qui sera dépensé illico au cabaret. Les deux coquins mettront aussi en circulation une sorte de laissez-passer accordant aux marchands et industriels un droit de passage sur les routes de l'Ardenne, et ce bien entendu moyennant paiement d'une somme rondelette. Ou bien encore, ils recourront aux lettres de menace envoyées aux gros fermiers cossus : déposez telle somme à tel endroit, faute de quoi nous brûlerons votre ferme... Soulignons toutefois qu'il n'est pas aisé de distinguer les faits avérés des inventions pures et simples.

Très mobiles et disposant de multiples complicités, les deux bandits échappent aux

poursuites qui tentent tant bien que mal de s'organiser. A l'automne 1819, Géna passe ainsi entre les mailles du filet, s'échappant de Lignely que les gendarmes, aidés de quelques gardes-chasse et de paysans, avaient cerné.

Plus dramatique sera la nuit du 13 septembre. Magonette a été repéré chez la femme Daco, qui tient un cabaret à Wibrin. Les gendarmes Henri Lefèvre et Joseph Poncin, de la brigade de Houffalize, gagnent les lieux. Pendant que Poncin se glisse dans le verger derrière le cabaret, Lefèvre frappe à la porte, mais la cabaretière refuse d'ouvrir. Lefèvre entend une fenêtre grincer, puis un coup de feu. Il se précipite dans le verger et aperçoit un homme fuyant. Il lui lance son gourdin dans les jambes, s'ensuit un corps à corps, puis nouveau coup de feu. Poncin, se croyant touché, lâche sa proie, qui s'enfuit. C'est alors qu'il découvre son collègue, mort, ayant pris la première balle en pleine gorge.

Peu après, le rusé Géna dérobe les fusils des gardes champêtres de Mont et de Wibrin. Et dans la foulée, ils rendent une visite au vieux Pauly, un fermier de Fontenaille. Les deux bandits le rudoient, ainsi que sa sœur. Ils emportent un pistolet, une montre en or et l'équivalent de 4.000 francs.

La traque

Suite à cet enchaînement de faits graves, les autorités luxembourgeoises harcèlent le roi Guillaume d'Orange, qui signe un arrêté : la chasse à Géna et Magonette est ouverte. Et les signalements des « deux individus dangereux » sont diffusés :

1. Theis Henri-Joseph, cultivateur, âgé de 29 ans, domicilié dans la commune de Wibrin, arrondissement de Neufchâteau, taille de cinq pieds cinq pouces, cheveux et sourcils noirs, front moyen, nez long, bouche moyenne, menton rond, visage maigre, allongé, teint basané, condamné à trois années d'emprisonnement pour vol. Il doit avoir reçu à la tête une ou plusieurs blessures, à peine cicatrisées.
2. Géna Henri-Joseph, âgé de 26 ans, natif de Heyd, province de Liège, taille de cinq pieds trois pouces, front bas, cheveux et sourcils châtain, barbe rousse, nez pointu, bouche moyenne, menton rond.

La nuit du 18 au 19 octobre, on a réuni plus de 200 hommes pour encercler et fouiller Wibrin où se trouveraient les deux bandits. En vain. Selon certaines sources, le duo aurait dormi dans le fenil du moulin, où personne n'avait pensé regarder, mais plus vraisemblablement ils n'étaient tout simplement pas à Wibrin cette nuit-là...

A force de passer entre les mailles du filet, les deux compères se sont-ils crus invincibles ? Ont-ils surestimé la crainte qu'ils inspiraient à la population ou les soutiens dont ils disposaient ? En tout cas, entre deux expéditions, ils aimaient fanfaronner dans les cabarets, surtout avec 4.000 francs en poche. Et c'est ce qui les perdra. Là où la troupe du roi Guillaume a échoué, deux simples forgerons de village feront le boulot.

Le 24 octobre, Magonette est dans un cabaret à Sprimont, où il se fait passer pour un marchand de montres. Il serait armé d'un fusil double flambant neuf et d'un fusil à un coup. Jacob, le forgeron de Chanxhe, qui allie la subtilité à la force, pense immédiatement au bandit redouté. Avec six de ses aides, il gagne le cabaret, et en deux temps trois mouvements Magonette est attrapé et ficelé !

Le lendemain, c'est au tour de Géna, qui fait la bamboche à la fête paroissiale de Sougné-Remouchamps. Ici, c'est Libert, forgeron de Dieupart et ami de Jacob, qui fait le rapprochement entre Géna et cet étranger rouquin, armé, qui dépense sans compter à la fête. Et avec quelques amis, ils mettent la main sur le malfrat. Plus tard, sur la route de Liège, arrivé à Beaufays, Géna se

retourne une dernière fois vers son pays, il a compris qu'il ne reverra jamais l'Ardenne.

En route vers l'échafaud

Les voilà incarcérés à la Prison Saint-Léonard, la machine judiciaire peut se mettre en action. En février 1820, Magonette est d'abord traduit, seul, devant la cour d'assises pour répondre du meurtre du gendarme Poncin. Un meurtre comme tel n'est pas, alors, passible de la peine capitale, sauf s'il est accompagné de vol. Si le vol est accompagné des cinq circonstances aggravantes, c'est la mort, sinon ce sont les travaux forcés à perpétuité. Ces circonstances sont : avec armes apparentes, en menaçant de faire usage de ces armes, avec complicité, avec escalade ou effraction et nuitamment. Magonette est condamné aux travaux forcés, à l'exposition et à la flétrissure. Le 1^{er} avril, il est exposé, carcan au cou, sur la Place du Marché, où il subit les insultes et railleries des passants. Le bourreau marque son épaule au fer rouge des lettres infâmantes T.P. (travaux à perpétuité).

Le second procès débute en avril 1821 : les charges retenues contre le duo sont les vols chez le curé des Tailles et chez le fermier Pauly à Fontenaille. Les bandits ne font plus

peur à personne : 57 témoins à charge vont défiler devant la cour. Avec leurs antécédents déplorables, les accusés sont mal embarqués, d'autant que le roi Guillaume, qui entend débarrasser l'Ardenne du brigandage, veut une condamnation pour l'exemple. Et comme les circonstances aggravantes des vols sont cette fois toutes réunies, le verdict tombe : ce sera la guillotine.

Le pourvoi en cassation ayant été rejeté, Maître Grégoire, avocat des deux condamnés, aiguise sa plus belle plume pour adresser un recours en grâce à Guillaume

d'Orange. Il flatte d'abord le souverain, vantant la façon dont celui-ci, une fois au pouvoir, a modifié les peines qui jusqu'alors étaient trop dures, afin de les rendre plus justes et plus proportionnées aux délits. L'avocat s'en prend ensuite aux cinq circonstances qui ont conduit les accusés à l'échafaud : ceux-ci auraient tout aussi bien pu tuer leurs victimes, pour supprimer tout témoin. « Les exposants ne seront point punis, argumente maître Grégoire, pour n'avoir pas été féroces, ils n'auront point à se repentir d'avoir été généreux et humains, d'avoir, à leurs risques et périls, laissé les jours et la parole aux deux seuls témoins qui les ont reconnus et nommés devant la cour d'assises. »

Mais Guillaume Ier restera inflexible. Pendant que l'abbé Deheselle, aumônier de Saint-Léonard, s'active à ramener à Dieu ces deux âmes damnées, ceux-ci fomentent encore des projets d'évasion. Magonette a ainsi presque réussi à desceller une poutre de son cachot. Il est temps d'en finir, estime le procureur général.

Le 4 juin 1821 à l'aube, Géna, qui s'est confessé, prie dans sa cellule. Magonette, lui, a envoyé l'abbé au diable. Sur la Place de la Comédie (actuelle Place de la République française, devant l'opéra), la sinistre guillotine a été dressée. Le tombereau amène les deux condamnés, vêtus d'une chemise rouge. Et peu après midi, justice est faite. Magonette et Géna font ainsi partie de la centaine de condamnés à avoir « éternué dans la sciure » à Liège, où la guillotine, importée par les révolutionnaires français, a fonctionné de 1796 à 1824. L'engin est par ailleurs conservé au Musée de la Vie wallonne.

La légende de Magonette et Géna pouvait commencer. Une légende qui, au fil des récits des anciens, au coin du feu à la veillée, révélera une image contrastée des deux bandits. Certes, ils n'étaient pas des « enfants de chœur » : « Espèce de Magonette ! », disait-on parfois aux garnements. Mais que n'a-t-on pas grossi, voire inventé, leurs méfaits, leur attribuant tous les crimes inexplicables entre Liège et Houffalize ? N'étaient-ils pas en définitive des petits voleurs, intelligents certes, mais loin des gibiers de potence parfois décrits ? Des témoignages les font même parfois passer pour des sortes de Robin des Bois, impitoyables avec les nantis et les puissants, mais capables de mansuétude, voire de générosité, avec les petites gens. De là leur surnom de « bien-aimés bandits d'Ardenne ».

Philippe Bastin

Sources :

R. Héroumont, *Mes bien-aimés bandits d'Ardenne*, Duculot, 1978, et W. Vandevor, *Magonette et Géna - Les brigands ardennais, d'après les documents officiels et les légendes locales*, éd. Steinmetz et fils, 1935.



Attaque d'une diligence. Gravure parue dans *L'illustration européenne* en 1872.

L'ACADÉMIE OURTHE-VESDRE-AMBLÈVE



en groupe, orchestres, musique de chambre, guitare d'accompagnement, guitare basse...

Pour le domaine des arts de la parole et du théâtre : diction, déclamation, ateliers théâtre, art dramatique, orthophonie, formation pluridisciplinaire (initiation à la diction, à la déclamation et à l'art dramatique).

Pour le domaine de la danse : éveil gestique et rythmique (dès 5 ans) ; danse classique (dès 7 ans) ; danse jazz (dès 8 ans).

C'est un Centre régional d'enseignement artistique agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui organise des cours de musique, de danse, d'arts de la parole et du théâtre. Cycle préparatoire de 5 à 7 ans, cycle de formation dès 8 ans, filière adulte dès 14 ans.

Cette année, les cours sont organisés sur les communes d'Aywaille, de Chaudfontaine, de Comblain-au-Pont, de Durbuy, d'Esneux, de Ferrières, de Liège (Sart-Tilman), de Sprimont.

Dans le domaine de la musique :

- éveil à la musique (de 5 à 7 ans) ;
- formation musicale (solfège) ;
- formation instrumentale (alto, basson, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, flûte à bec, flûte traversière, guitare, harpe, hautbois, percussions, piano, orgue, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle) ;
- chant (à partir de 14 ans) ;
- chœur d'enfants, chœur ados-adultes ;
- chant de variétés ;
- claviers, écriture et analyse, histoire de la musique, improvisation et création

Inscriptions et réinscriptions pour l'année scolaire 2021-2022 via notre site internet.

Reprise de tous les cours à partir du lundi 6 septembre 2021 suivant le nouvel horaire. Pour les cours complémentaires, se référer au fascicule horaire ou sur notre site.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER
L'ACADÉMIE O.V.A.
04/384 60 11**

INFO@ACADEMIE-OVA.BE
WWW.ACADEMIE-OVA.BE FACEBOOK



Mon
DOSSIER

Grâce à « Mon DOSSIER », vous pouvez

- vérifier vos informations au registre national ;
 - signaler des erreurs ;
 - communiquer vos données de contact ;
 - prendre connaissance des organismes qui ont consulté vos données personnelles au cours des six derniers mois ;
- télécharger ou imprimer gratuitement des certificats électroniques à partir du registre de population ;
→ télécharger ou imprimer gratuitement des actes d'état civil qui ont été établis après le 31 mars 2019.

Comment cela fonctionne ? Pour accéder à l'application « Mon DOSSIER », vous devez préalablement installer un lecteur de cartes avec le logiciel approprié. Vous trouvez la dernière version du logiciel pour votre lecteur de carte sur ce lien : <https://eid.belgium.be/fr>. Après l'installation et la connexion de votre lecteur de carte, vous devez insérer votre carte d'identité électronique. Ce n'est qu'après cette étape que vous pouvez vous rendre sur le site de « Mon DOSSIER » en suivant ce lien : <https://mondossier.rrn.fgov.be/>.

Introduisez enfin votre code PIN afin que votre identité soit vérifiée. Une fois que votre code PIN est introduit, vous avez accès à votre dossier personnel au registre national.

**Pour de plus amples informations concernant l'application « Mon DOSSIER », veuillez vous adresser au helpdesk de la Direction générale institutions et population : 02 518 21 16
helpdesk.belpic@rrn.fgov.be**



Monsieur le Directeur général, Monsieur Mailloux, un grand merci !



Ce 15 juin, Henri Mailloux, notre dévoué Directeur général, a tiré sa révérence. Après 33 années de bons et loyaux services, entièrement dédiées au service de la Commune de Durbuy et de ses habitants, le pilier de l'Administration a bien mérité de goûter aux plaisirs et aux joies de la retraite.

Tous les membres de la Liste du Bourgmestre, ainsi que tous ceux qui les ont précédés, tiennent à rendre un hommage sincère et appuyé à celui qui a été en permanence à l'écoute de tous les mandataires qui se sont succédé durant ces longues années. La porte du bureau d'Henri était toujours ouverte afin de répondre aux innombrables questions et aux nombreuses sollicitations émanant des conseillers communaux, des échevins. Quelle que soit sa charge de travail, quelle que soit l'heure, nous ne l'avons jamais entendu demander de « repasser » plus tard...

Quant au nombre d'heures que Monsieur Mailloux a prestées pour accueillir les habitants de la commune venus lui exposer un problème, chercher une information, faire valoir un droit et parfois même

se plaindre, il ne faut pas compter en années, mais probablement pas loin d'un demi-siècle. C'est dans de telles occasions que l'on a pu pleinement apprécier sa disponibilité, sa discrétion, son désir de rendre service à ses concitoyens !

Au cours de sa carrière, Henri Mailloux a répondu à plusieurs dizaines de milliers de coups de téléphone, a traité et élaboré des centaines de dossiers afin que les élus puissent concrétiser leurs programmes. Toutes les réalisations qui ont vu le jour depuis 1988 sont passées entre ses mains, avec, bien sûr, la collaboration des différents services qu'il supervisait.

La Liste du Bourgmestre tient à lui adresser ses plus vifs remerciements pour toutes ces années consacrées au bien-être des Durbuysiennes et des Durbuysiens. Elle vous souhaite, Monsieur le Directeur général, cher Henri, une longue et paisible retraite bien méritée !

La Liste du Bourgmestre.



LA LAÏCITÉ N'EST PAS UNE OPINION, C'EST LA LIBERTÉ D'EN AVOIR UNE.

Lucia de Brouckère, chimiste, professeur à l'ULB et membre du Centre d'action laïque, assignait à la laïcité l'objectif de construire une société juste, progressiste et fraternelle. Une société qui puisse assurer à chacun la liberté de la pensée et de son expression par l'adoption du libre examen comme méthode de pensée et d'action en dehors de tout dogme. La laïcité, c'est aussi et surtout une posture humaniste, ouverte, basée sur l'émancipation de l'individu.

La laïcité garantit la liberté de conscience. De celle-ci découle la liberté de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect. La laïcité garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression.

En résumé, nous pouvons dire que la laïcité, c'est : **le libre examen, le pluralisme, la citoyenneté, le respect de la diversité, la solidarité, les droits de l'humain, l'humanisme.**

Enfin, un des principes fondamentaux de la laïcité est la séparation Eglise/Etat. « Je veux... l'Etat chez lui et l'Eglise chez elle » lance Victor Hugo à la Chambre des

députés en janvier 1850. Il demande ainsi d'affranchir l'Eglise du contrôle de l'Etat et délivrer celui-ci de la mainmise religieuse. Dès lors, l'Etat comme puissance publique pourra être celui de toutes et tous, sans hiérarchie des opinions spirituelles.

L'histoire de la MLOA commence le 22 janvier 2005, une vingtaine de laïques, convaincus de l'importance de promouvoir la diffusion de la pensée, la philosophie et la culture laïque dans la région, commencent les démarches avec le concours du Centre d'action laïque du Luxembourg.

Malgré les réticences locales, ces pionniers, avec l'aide de l'échevine de l'époque, Laurence le Bussy, ont finalement obtenu des autorités communales de Durbuy un local situé en Chainrue.

Même si sa surface ne permet pas d'accueillir beaucoup de monde, il est très régulièrement utilisé pour des échanges philosophiques, des mini-conférences... Ces pionniers ont également obtenu un petit subside annuel de 2.000,00 € du pouvoir communal.

Nous souhaitons, par la présente, marquer notre soutien aux bénévoles qui font vivre la MLOA et les encourageons à poursuivre

leurs actions destinées indistinctement à tous nos citoyens.

En séance publique du conseil communal du 29 mars dernier, nous avons pu entendre ceci : « *Ces gens ne méritent même pas qu'on parle d'eux !* ». Ces propos choquants nous ont vraiment heurtés. Et contrairement à ces mots diffamatoires, nous pensons, justement, que les gestionnaires de la MLOA valent la peine qu'on parle d'eux, qu'on relaye leurs activités. Car eux agissent pour tous et sans distinction aucune. Tous les bénévoles de notre belle commune, quelle que soit leur activité, méritent d'être félicités et encouragés.

Bravo, Mesdames et Messieurs, pour votre investissement.

Et merci.

Stephane Counerotte
Président

Pour tout renseignement :

**Maison de la laïcité Ourthe et Aisne
Chainrue 7, 6940 Barvaux.**





NATURE ET DURBUYSIENS SOUS PRESSION TOURISTIQUE : OÙ PLACER LE CURSEUR ?

Voici revenu le temps des vacances... et des touristes !

La pandémie a eu cet effet positif d'inviter les Belges à découvrir leur pays, ce qui a attiré de plus en plus de touristes à Durbuy.

Les conséquences de cet afflux

Une nette hausse de fréquentation de nos espaces naturels

Sur suggestions diverses (sites Internet, organismes touristiques locaux et régionaux...), outre le réseau de promenades balisées, **nos sites naturels sont pris d'assaut** : Wéris (Lit du diable, dolmens, pierre Haina) ; Bomal (Roche aux corneilles, Mont des pins) ; Barvaux (bois des Hazalles, Bohon) ; Durbuy-Vieille-Ville ; Ozo (rochers) ; Villers-Ste-Gertrude (Roches, vallée de Vieux Fourneau) etc.

Il convient aussi de prendre en compte la surfréquentation de l'Ourthe par des milliers de kayaks, les quads sur les chemins autorisés, les motos dans les bois (interdit par le Code forestier) ou sur *le Ravel*, *les camps scouts en zone Natura 2000*, la

nouvelle formule de *camping Greenfields* (hors d'un camping autorisé, mais admis parce qu'éphémère).

Une poursuite des investissements touristiques dans nos villages

La presse fait écho de (trop) nombreux achats immobiliers destinés à devenir des gîtes ruraux (*L'Avenir*, 12.5 ; *Le Soir*, 22.5). À Villers-Ste-Gertrude, un projet de gîte de groupe de 40 lits est en suspens.

En outre, l'omniprésent et monopolistique M. Coucke continue ses rénovations de bâtiments, poursuit ses nombreux achats, et s'apprête à investir à nouveau à Rome (dont un parking supplémentaire de 150 places) ainsi qu'ailleurs. Nous en reparlerons...

La solution : limitation, encadrement, information

Il appartient à nos élus de la majorité d'assumer leurs choix et de gérer les **retombées négatives** de ce déferlement touristique. Nos villages deviennent progressivement des dortoirs touristiques, malgré le règlement communal sur les

hébergements touristiques, qui a le mérite d'exister.

Il est temps de dire :

Stop aux gîtes. **Stop** aux nouveaux parkings qui font effet d'«aspirateurs à voitures». **Stop** à l'escalade sur les parois rocheuses, lieux riches en biodiversité. **Limitation** de la vitesse sur les routes, surtout dans nos villages. **Respect** de la rivière, par un aménagement empêchant toute descente de kayaks et la création de «mini-barrages». **Oui** à l'aménagement d'une belle plage publique à destination des habitants et touristes. **Oui** à plus d'information. **Oui** à plus d'explications. **Oui** à une «canalisation» du touriste, afin d'éviter des drames iconoclastes comme les tags et le feu sous le dolmen de Wéris.

L'ébauche de conclusion

Un **plan de tourisme durable** nous paraît indispensable. Il sera, impérativement, respectueux de l'environnement et accepté par les habitants. Cette proposition, urgente, dépend de la volonté politique...

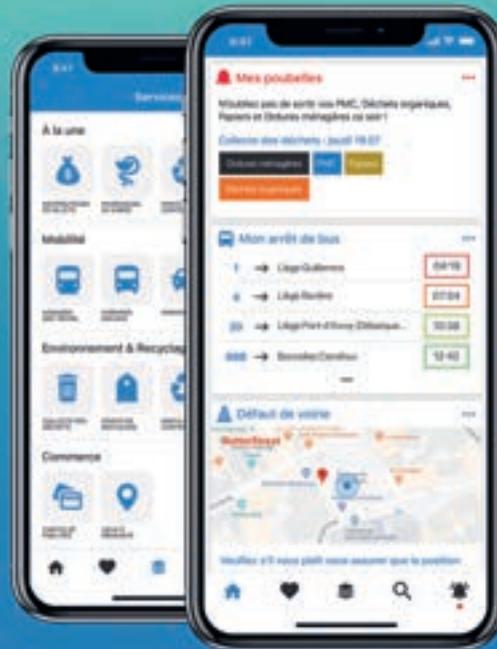
Le groupe Ecolo



Egalement disponible sur la plateforme « Wallonie en poche »

Pour installer ma commune en poche sur votre smartphone...

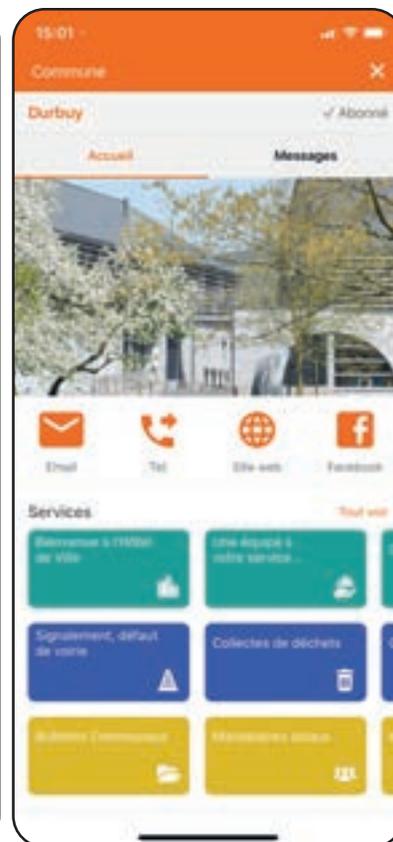
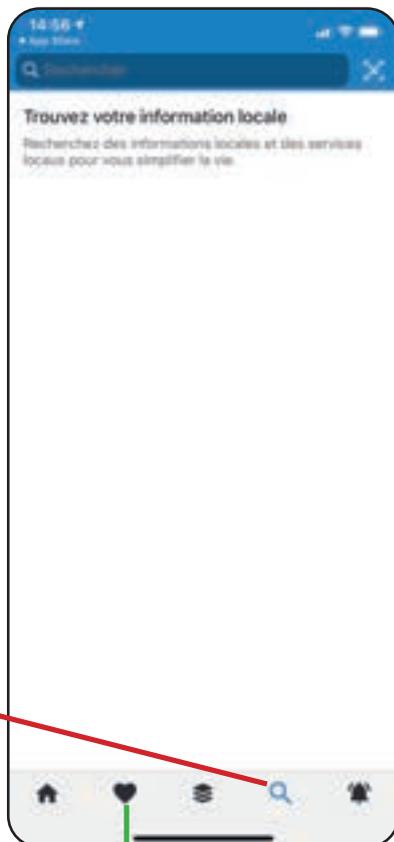
1. Depuis votre store vous installez l'application gratuite «**Wallonie en poche**»



2. Ouvrir «**Wallonie en poche**» autoriser les notifications... : => ok

3. Avec «**Wallonie en poche**» cliquez sur la loupe pour rechercher «Durbuy»

4. S'abonner



5. Cliquez sur le cœur pour retrouver vos abonnements

Toute l'information sportive de notre région...

www.lecod.be



CENTRE OMNISPORTS DE DURBUY

3 rue Fond Saint-Anne, 6940 Bohon, 086/38.74.34, lecod@lecod.net





Les clubs sportifs de la commune de Durbuy

Arts Martiaux					
	Boxe Savate Française Barvaux-Hamoir	Salle Omnisports Rue Petit Barvaux, 2b 6940 Barvaux S/O	Secrétaire	0498/76.09.80 boxingclub.barvaux@gmail.com	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
	Ju Jitsu Club de l'Ourthe	Ecole Communale Rue Basse Comène 6940 Barvaux S/O	Baudesson Dominique	0474/92.02.01	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
	Karaté Goju Contact	Ecole Clairval Barvaux	Michaël Warnier	0460/94.02.84	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
	Ju-Jitsu Club Heyd	Maison du Village Rowe de Bati, 29 6941 Heyd	Joël Lecomte	0474/ 45 69 05 jicheyd2014@hotmail.com	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
Athlétisme - Triathlon					
	Club Athlétique de la Famenne	Stade Communal, rue Basse Comène 6940 Barvaux S/O	Patricia Dumont	0496/69.30.21 patriciadumont16@gmail.com	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
	Team Positive Attitude		Brice Vansteeland	0473/31.47.27 Positive.attitude.team@gmail.com www.nutriraid.be	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
Danse					
	A little Step of Danse	Centre Omnisports de Durbuy , rue Fond Ste Anne, 3 6940 Bohon	Mr Demeyer	0476/46.79.39 aalittlestepofdanse@gmail.com	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
	Daiki Club	Ecole Communale Rue des Ardennes,25 6941 Bomal	Mireille	0495/63.90.30 Mireillerenard2@gmail.com	
	Danse Contemporaine	Salle Omnisports Rue Petit Barvaux, 2b 6940 Barvaux S/O	Académie OVA	04/384.60.11 info@academie-ova.be www.academie-ova.be	
	Zumba (Ecole de danse C.Granson)	Centre Omnisports de Durbuy , Rue Fond Ste Anne, 3 6940 Bohon	Carine Granson	0486/99.72.62 Granson.c@gmail.com www.sgranson.com	
Football					
	R.A.F.C. Oppagne-Wéris	Terrain de Foot de Oppagne	José Mathieu	0496/40.40.98 rafc.oppagne@gmail.com	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
	F.C. Bomal Durbuy	Terrain de Foot de Bomal	Christian Théate	0035 266 123 11 57 fbomaldurbyt@gmail.com	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
	E.S. Heydoise	Terrain de Foot de Heyd et Aisne	Jean-François Jamotton	0479/72.90.28 etoile sportiveheydoise@gmail.com	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS

	R.F.C. Petit-Han	Terrain de Foot de Petit-Han	Cédric Mombaers	0477/34.39.53 cedricmombaers@hotmail.be	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
	R.F.C. Houmartois	Terrain de Foot de Houmart	Yves Danvoye	0476/06.03.13 y.danvoye@hotmail.com	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
	R.E.S. Izier	Terrain de Foot de Izier	Thomas Piroton	0473/39.87.27 tpiroton@hotmail.com	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
	R.E. Durbuy	Terrain de Foot de Barvaux	Demiral Mahir	0478/41 52 66	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
Sports Aquatiques					
	Nel'aur Natation - Sauvetage	Piscine du COD Rue Fond Ste Anne, 3 6940 Bohon	Aurélie Goffin	0472/22.01.89 nelaur@hotmail.com www.nelaur.com	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
	Académie Durbuy Natation	Piscine du COD Rue Fond Ste Anne, 3 6940 Bohon	Jean-Marie Defays	Gsm : 0474/ 61.59.00 Mail : adn2011@hotmail.be	
	Les Dauphins Durbuyens	Piscine du COD Rue Fond Ste Anne, 3 6940 Bohon	Gabrielle Demblon	0497/41.69.40 lesdauphins.bohon@gmail.com	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
	Club de plongée Amphiprion	Piscine du COD Rue Fond Ste Anne, 3 6940 Bohon	Philippe Vandormaël	0495/74.19.85 Vdmphil2@gmail.com www.amphiprion.be	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
Tennis					
	Barvaux Tennis Club	Parc Juliéna, 3 6940 Barvaux S/O	Mr Henrotin	0474/81.56.22 barvauxtc@gmail.com	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
	Tennis Club Bomal	Le Sassin, 9 6941 Bomal S/O	Marie-Odile Pirlot	086/21.35.70 tenniscclubbomal@gmail.com	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
Tennis de Table					
	T.T.C. Villers	Salle de la Laiterie, rue de la Laiterie, 5 6941 Tohogne	Francis Joris	0498/53.24.68 francis.joris@skynet.be	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
	T.T.C. Durbuy	Salle de la Laiterie rue de la Laiterie, 5 6941 Tohogne	Jerôme Bours	boursjerome@gmail.com	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
Autres sports					
	Les Dolmens Barvaux (Club cyclotourisme)	Salle de la Laiterie, Rue de la laiterie, 5 6941 Tohogne	Bernard Legros	0474/25.83.33 lesdolmens.barvaux@skynet.be	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
	Basket-Ball Club Bomal	Athénée Royal Rue du Nofiot, 1 6941 Bomal S/O	Olivier Debras	Gsm : 0476/48.40.61 bbc.bomal@gmail.com	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS
	ABC Pétanque	Centre Omnisports de Durbuy, rue Fond Ste Anne, 3 6940 Bohon	Grégory Bonmariage	0497/44.11.02 abcdurbuy@gmail.com	Club appartenant à 1 fédération reconnue par l'ADEPS



Le comité organisateur de Durbuy, vous propose trois balades au départ de sites différents avec pour point central le **JULIENAS** de Barvaux S/O. Les trois balades sont les suivantes :

1. **Durbuy - Barvaux - Durbuy**, 16 km ; accessible aux PMR & poussettes ; départ au **parking Pré Georis**, parking gratuit situé à la sortie de Durbuy vers Petithan (voir fléchage) ;
2. **Bomal - Barvaux - Bomal** : 9 km ; accessible aux PMR & poussettes ; départ de **l'Athénée**, Rue du Nofiot 1, 6941. Bomal S/O ;
3. **Golf de Durbuy - Barvaux - Golf** : 5,2km ; accessible aux poussettes ; départ du **Golf Five Nations Durbuy**, Route d'Oppagne 34.

PRIX : de 0 à 11 ans inclus : GRATUIT ; de 12 à 17 ans inclus : 5,00 € ; 18 ans et plus : 10,00 €.

Tout le monde recevra une bouteille d'eau et un ticket pour un sachet bougie. Ce sachet sera distribué au Julié纳斯. Il pourra selon vos envies être dédié à une personne disparue et/ou une personne qui lutte actuellement contre ce foutu crabe. Au Julié纳斯 vous trouverez de quoi vous désaltérer et vous sustenter.

ATTENTION, au vu de la situation sanitaire, les heures de départ sont différées ! Nous vous demandons donc de vous inscrire via le lien suivant : <https://forms.gle/JbXCvcrT4JRtCJVX8>

Le Centre Omnisports de Durbuy organise les **Stages sportifs d'été**

Juillet et Août 2021

Vélo/VTT - Athlétisme - Escalade - Football
Jeux Olympiques - Découverte Nature - Danse
Les nouveaux Aventuriers - Arts Martiaux

De 4 à 14 ans - 60€/stage

Programme et Inscriptions www.lecod.be



**GUÊPES
OFF**

**Destruction 7j/7 de nids
de GUÊPES et FRELONS**

45€

**Délai rapide
dans les 24h**
Formation pompier

JULIEN VANDALEM
0498/76.09.80
vandalem.julien@gmail.com



**SCHMITZ ET FILS
TOITURE**

**TOUS TRAVAUX
DE TOITURES BÂTIMENTS
CHARPENTE • COUVERTURE
ZINGUERIE**

GSM : 0478 10 29 75 et 0473 35 54 52
schmitz et fils Toiture




42 ans d'expérience

MARY-LINGERIE s.c.
14 route de Marche
6940 BARVAUX s/O.
Tél: 086/21.12.89.

**Très beau choix
de lingerie Dames
et Messieurs**

**Dépôt Nettoyage à Sec
et Blanchisserie**



**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
 DÉTECTION INCENDIE
 ET INTRUSION
 PANNEAUX
 PHOTOVOLTAÏQUES
 MISE EN CONFORMITÉ
 VMC
 CHAUFFAGE ELECTRIQUE**

**Rue du Mont 10
6940 WERIS**
N° TVA
BE 0545.942.229
Agrégé classe 1P1

**Tél. et Fax: 086/21.03.08
Gsm: 0495/82.04.82**

moens.electricite@gmail.com

**Aménagements
extérieurs**

**Vente et pose
de pergolas**

**Terrasses,
carrelages,
Mortex**

DEVIS GRATUIT






Dujardin Michel

Plain de Holset, 9 - 6940 Grand-Han - 0472 64 83 76
michel.dujardin@belgacom.net



réalisation : Studio Eventail 0478 78 81 04

Immobilière **SCHMIDT**

a été élue



Votre agence locale



ROUTE DE DURBUY, 18
BARVAUX-SUR-OURTHE

*“ INFOS COMPLÈTES
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL
ET CHALEUREUX PARFAIT JE
RECOMMANDE “*

Marie

*« AGENT IMMOBILIER TRÈS COURTOIS,
SYMPATHIQUE. PAR TÉLÉPHONE,
SECONDAIREMENT, LA PERSONNE DE
L'AGENCE, S'EST RENDUE TRÈS
DISPONIBLE ET À RÉPONDU AUX
DIFFÉRENTES QUESTIONS*, EN AYANT LE
SOUCIS DE NE LAISSER AUCUNE D'ELLES*
SANS RÉPONSE.
BREF À RÉPONDU À 100% MES ATTENTES.
JE CONSEILLE CETTE ÉQUIPE »*

Erika

Estimation offerte!

4,6 ★★★★★ 30 avis Google



L'immobilière Schmidt ce sont 3 bureaux et de l'humain avec une
équipe dynamique, compétente et professionnelle.

 04 246 00 00

 INFO@SCHMIDTWALLONIE.BE

SCHMIDTWALLONIE



WWW.SCHMIDTWALLONIE.BE

